

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

La dette au cœur du discours de Tebboune

À l'occasion de la 4e Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, tenue à Séville (Espagne), le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a livré une intervention forte et engagée, prononcée en son nom par le Premier ministre Nadir Larbaoui. P 3



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le projet de 3200 MW dynamise le programme solaire algérien

Après une période de relative discrétion, le programme algérien des énergies renouvelables a pris un nouveau souffle en février 2023 avec le lancement d'un ambitieux appel d'offres. L'objectif ? Réaliser 3200 mégawatts d'énergie solaire photovoltaïque ! Ce projet, porteur de nombreuses attentes, invite également à des réflexions sur sa concrétisation et son bel avenir.

P 3

COMMERCE

Tenue de la 4e session du dialogue stratégique algéro- italien à Alger

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Lounès Magramane, a coprésidé, lundi à Alger, avec son homologue italien, M. Riccardo Guariglia, les travaux de la 4e session du dialogue stratégique algéro-italien sur les relations bilatérales et les questions politiques et sécuritaires globales, dans le cadre du renforcement du partenariat stratégique existant entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

P 4

SECTEUR PHARMACEUTIQUE **viser une expansion à l'exportation**

Le ministre du Commerce Extérieur et de la Promotion des Exportations, Kamel Rezig, a récemment tenu une réunion de coordination cruciale avec les principaux acteurs de l'industrie pharmaceutique nationale. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des consultations régulières du ministère visant à soutenir et à accompagner les opérateurs économiques algériens.

P 2

PRODUCTION MONDIALE DE GAZ
NATUREL

**L'Algérie reste
dans le top 10** P 2

CONTRÔLE COMMERCIAL
**Intensification
des opérations de terrain
en été pour réduire les
intoxications alimentaires** P 4

TINDOUF
**Réception de la
ligne ferroviaire
Tindouf/Gara-Djebilet
le 5 juillet prochain** P 4

BÉCHAR

Plus de 63 kg de cannabis saisis

Les efforts conjugués des services de sécurité ont permis une saisie significative de stupéfiants dans la wilaya de Béchar. Une opération conjointe, menée par la brigade régionale de lutte contre la contrebande et les stupéfiants de Béchar, la brigade mobile des Douanes, et la brigade polyvalente des Douanes de Beni Ounif, toutes relevant de l'inspection divisionnaire des Douanes de Béchar, en étroite coordination avec des unités de l'Armée Nationale Populaire, a abouti à un succès majeur. Cette opération de qualité, basée sur des renseignements précis, a permis de découvrir et de saisir 63 kilogrammes et 820 grammes de kif traité (cannabis). La drogue était soigneusement dissimulée à l'intérieur d'un véhicule de tourisme. Le véhicule a été confisqué et son conducteur a été immédiatement arrêté. Il sera présenté devant les autorités judiciaires compétentes pour répondre de ses actes. Cette saisie souligne l'efficacité de la coopération entre les différentes forces de sécurité dans la lutte contre le trafic de drogue.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

37 morts et 1915 blessés en une semaine

Trente-sept (37) personnes sont décédées et 1915 autres ont été blessées suite à 1616 accidents de la circulation survenus entre les 22 et 28 juin dernier dans plusieurs wilayas du pays, indique mardi la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mostaganem avec 5 morts sur les lieux d'accident et 59 autres blessés suite à 57 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, 19 personnes sont décédées par noyade, soit 15 au niveau des plages et 4 dans les réserves d'eau, note le bilan de la Protection civile, relevant que 3018 personnes ont été sauvées d'une mort certaine, 1215 personnes ont été traitées sur place et 273 évacuées vers les structures sanitaires locales. Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont effectué 3836 interventions pour procéder à l'extinction de 2733 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (293 incendies), Constantine (212 incendies) et Annaba (150 incendies). Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, la Protection civile a procédé à extinction d'un total de 284 incendies à travers plusieurs wilayas.

PRODUCTION MONDIALE DE GAZ NATUREL

L'Algérie reste dans le top 10

L'Algérie maintient sa position parmi les dix plus grands producteurs mondiaux de gaz naturel en 2024, selon les données publiées par le British Energy Institute et relayées par la plateforme spécialisée « Attaqa.net ». Cette performance est notable dans un marché globalement en croissance, même si le pays enregistre la plus forte baisse de production parmi les dix premiers.

Par M. A.

Avec 94,7 milliards de mètres cubes produits en 2024, contre 101,5 milliards en 2023, l'Algérie affiche une diminution de 7 % de sa production annuelle de gaz naturel. Malgré ce recul, elle conserve sa dixième place au classement mondial, derrière des acteurs majeurs comme la Norvège, l'Arabie Saoudite ou le Qatar. Cette position la maintient parmi les trois seuls pays arabes présents dans le top 10, aux côtés du Qatar (6e) et de l'Arabie Saoudite (8e). Cela témoigne de l'importance du pays dans l'offre énergétique mondiale, mais aussi des défis internes à relever pour consolider sa position. Globalement, la production mondiale de

gaz naturel a progressé de 1,2 % en 2024, atteignant 4 124 milliards de mètres cubes, contre 4 064 milliards en 2023. Cette hausse est principalement tirée par les géants que sont les États-Unis (1er avec 1033 milliards m³), la Russie (2e avec 629,9 milliards m³) et l'Iran (3e avec 262,9 milliards m³). Ces trois pays, avec la Chine, concentrent à eux seuls 53 % de la production mondiale. L'Algérie, quant à elle, représente 2,3 % du total mondial, soit un poids non négligeable mais en recul par rapport à son potentiel historique. La baisse de 7 % enregistrée en une seule année interpelle. Elle contraste avec les hausses notables enregistrées par plusieurs autres producteurs, notamment la Russie (+7,1 %) ou la Chine (+5,7 %).

Même l'Arabie Saoudite, encore récemment absente du top 10, a vu sa production progresser de 3,2 %, atteignant 121,5 milliards de mètres cubes, dépassant ainsi la Norvège. Ce recul algérien s'explique par plusieurs facteurs, dont le vieillissement des infrastructures, le ralentissement des nouveaux projets d'exploration, et une consommation domestique en hausse, notamment pour la production d'électricité. Alors que l'Algérie cherche à diversifier ses exportations énergétiques, particulièrement vers l'Europe dans un contexte post-crise ukrainienne, cette tendance pourrait fragiliser sa crédibilité en tant que fournisseur fiable et durable, surtout face à la montée en puissance d'autres acteurs.

SECTEUR PHARMACEUTIQUE

viser une expansion à l'exportation

Le ministre du Commerce Extérieur et de la Promotion des Exportations, Kamel Rezig, a récemment tenu une réunion de coordination cruciale avec les principaux acteurs de l'industrie pharmaceutique nationale. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des consultations régulières du ministère visant à soutenir et à accompagner les opérateurs économiques algériens. L'objectif principal de cette rencontre

était d'aborder les défis spécifiques auxquels sont confrontés les professionnels de la filière pharmaceutique. Le ministère a écouté attentivement les préoccupations et les propositions des représentants des entreprises, dans le but d'élaborer des solutions concrètes et efficaces pour améliorer la compétitivité des médicaments produits localement, aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'international.

Durant les discussions, le ministre Rezig a insisté sur l'importance stratégique de l'industrie pharmaceutique pour l'économie algérienne. Il a réaffirmé l'engagement de son département à accompagner activement les opérateurs et à créer toutes les conditions nécessaires pour dynamiser les exportations de produits pharmaceutiques algériens, avec une attention particulière portée aux marchés africains et arabes.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

Mohamed Arkab reçoit l'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas en Algérie

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies Renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu ce mardi, au siège de son ministère, l'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas en Algérie, Mme Anne Elisabeth Luwema. Cette rencontre s'est déroulée en présence du Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Énergie, chargé des Énergies Renouvelables, Noureddine Yassa, ainsi que de cadres du ministère. Cette réunion a été l'occasion d'un échange de vues sur l'état actuel et les perspectives de la coopération bilatérale entre l'Algérie et les Pays-Bas dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables. Les deux parties ont souligné la profondeur des relations existantes et la volonté commune de les élever vers un partenariat stratégique.

À cette occasion, le Ministre d'État a présenté les opportunités d'investissement et de partenariat offertes par le secteur dans plusieurs domaines vitaux, notamment les hydrocarbures, ainsi que les projets de production, de transport et de transformation de l'électricité. Il a particulièrement insisté sur le raccordement des centrales solaires photovoltaïques au réseau national, et sur l'importance d'intégrer les technologies modernes et de former les compétences locales dans ce contexte. Les deux parties ont accordé une importance particulière à l'élargissement de la coopération dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables, avec un accent majeur sur l'hydrogène vert. Un accord a été trouvé pour renforcer le partenariat entre le groupe Sonatrach et

les entreprises néerlandaises actives dans ce domaine. Les projets algériens, tant expérimentaux qu'en matière d'investissement, qui ont été lancés, ainsi que les efforts déployés dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de transition énergétique, ont également été passés en revue. Dans ce cadre, le ministre a souligné les progrès réalisés dans le développement du concept de « Vallée de l'Hydrogène » (Hydrogen Valley) en Algérie, avec le soutien de l'Agence néerlandaise des entreprises (RVO). Il a réaffirmé l'ambition de l'Algérie de jouer un rôle régional central dans la production, le transport et l'exportation d'hydrogène vert, et d'attirer les investissements et l'expertise néerlandaise de pointe dans ce domaine.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE FINANCEMENT
DU DÉVELOPPEMENT

La dette au cœur du discours de Tebboune

À l'occasion de la 4e Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, tenue à Séville (Espagne), le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a livré une intervention forte et engagée, prononcée en son nom par le Premier ministre Nadir Larbaoui.

Par Réda Hadi

L'Algérie vient de démontrer, une fois de plus, qu'elle demeure un acteur incontournable dans la résolution des crises régionales, notamment dans les pays du voisinage immédiat qui sont menacés par des défis sécuritaires et ont besoin d'être accompagnés dans leur processus de sortie de la crise. L'Algérie qui a toujours plaidé pour une approche globale et intégrée dans le cadre de la résolution des conflits et des crises qui secouent la région du Sahel, vient, une fois de plus, réaffirmer ses positions, tout en précisant que cette approche doit englober deux segments importants, à savoir les projets de développement et l'aspect sécuritaire, Dans son discours, le président de la République a d'abord appelé à « la cessation de l'agression contre la bande de Gaza qui fait face à une guerre d'extermination visant le peuple palestinien frère qui lutte pour ses droits légitimes à établir un Etat indépendant avec Jérusalem comme capitale ». Le Chef de l'Etat a également appelé à « donner aux pays en développement le pouvoir de gouverner les institutions fi-



nancières internationales, et à la mise en place d'un cadre onusien pour combler les écarts d'endettement et à proposer des options pratiques ». Pour notre Président « Le continent africain reste, en effet, confronté, à des défis difficiles compte tenu de la rareté des sources de financement et de développement et de l'aggravation du far-

deau de la dette, qui compromet l'efficacité de ses efforts de développement et limite sa capacité à stabiliser ». Et de souligné « l'aggravation de la dette extérieure de l'Afrique devenue l'un des plus grands obstacles, ce qui rend impératif le lancement d'initiatives urgentes pour résoudre ce dilemme, en particulier en ce qui concerne l'allègement de

la dette et l'annulation totale pour certains pays ». Le président de la République a ajouté « nous pensons que le système multilatéral doit consolider les principes de justice et de dépense pour servir les intérêts de tous sans exception par une réforme globale de la structure financière mondiale et en permettant aux pays en développement de participer à la gouvernance des institutions financières mondiales ». Et de déclarer « nous soutenons la mise en place d'un cadre onusien visant à combler les lacunes dans la structure de la dette pour traiter la question de la soutenabilité de la dette et appelons à des solutions urgentes à la notation de crédit, qui coûte cher à de nombreux pays du continent, nécessitant l'adoption de méthodes plus transparentes ». Se félicitant de « la création d'une agence africaine indépendante de notation de crédit », le président de la République a ensuite appelé à « l'adoption de politiques plus souples et plus réalistes dans l'acheminement de l'aide, fondées sur le partenariat et la compréhension mutuelle plutôt que sur des diktats et des conditions préalables ».

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le projet de 3200 MW dynamise le programme solaire algérien

Par Mourad A.

Après une période de relative discrétion, le programme algérien des énergies renouvelables a pris un nouveau souffle en février 2023 avec le lancement d'un ambitieux appel d'offres. L'objectif ? Réaliser 3200 mégawatts d'énergie solaire photovoltaïque ! Ce projet, porteur de nombreuses attentes, invite également à des réflexions sur sa concrétisation et son bel avenir. Ce programme de 3200 MW s'inscrit parfaitement dans la stratégie nationale visant à atteindre 15 000 MW d'ici 2035. Il représente, à ce jour, le premier appel d'offres concret depuis celui de 2013, marquant une étape cruciale. Réparti en trois tranches (2000 MW, 1000 MW et 200 MW), le programme a vu la signature des contrats en mars 2024, avec des délais de réalisation s'étalant entre 10 et 24 mois. Les entreprises sélectionnées sont désormais sur le terrain, prêtes à passer à la phase d'exécution ! Cependant, pour Boukhalfa Yaïci, directeur général du Green Energy Cluster Algérie, cette avancée nous invite à la vigilance : « Le projet avance, oui. Mais il faut reconnaître que toutes les parties prenantes n'étaient pas préparées. Le programme est arrivé vite, après une longue période d'attente, et cela a créé des déséquilibres ». Parmi les principaux défis à relever :

un manque de visibilité avant le lancement, qui a parfois rendu difficile la structuration rapide des entreprises. « Jusqu'à fin décembre 2022, rien n'indiquait que le programme allait être relancé. L'annonce présidentielle a tout précipité », a expliqué Yaïci. Cette rapidité a particulièrement affecté nos entreprises algériennes. Certes, 30 % du marché leur a été attribué, mais certaines rencontrent des difficultés à maintenir le rythme, allant jusqu'à devoir cesser certaines activités, notamment dans la fabrication de panneaux solaires. Le problème est double : industriel et normatif. Les panneaux produits localement (410 watts) ne correspondent pas toujours aux exigences techniques du cahier des charges, qui impose des performances de 560 à 600 watts. De plus, un décret exécutif datant de 2020, censé réduire les droits de douane à 5 % sur les composants, n'a pas encore été mis en application. « Ce décret aurait pu permettre à nos industriels d'être compétitifs. Il est essentiel de le mettre en œuvre pour soutenir notre écosystème local », a souligné Yaïci. Au-delà des aspects techniques, c'est l'absence de planification à long terme qui préoccupe les professionnels du secteur. Aucun nouvel appel d'offres n'est encore annoncé pour l'après-3200 MW, ce qui pourrait laisser craindre une nouvelle pause. « Ce projet est une

véritable école. Il doit nous permettre d'apprendre, mais surtout de ne pas refaire les mêmes erreurs. Ce serait dommage d'avoir une coupure nette après 2024 », a averti Yaïci. Son message est clair : une feuille de route stable, un cadre réglementaire appliqué et une visibilité financière sont indispensables pour un développement durable des énergies renouvelables. Il a notamment plaidé pour une ouverture à d'autres modèles de mise en œuvre, comme les IPP (producteurs indépendants), et une diversification des segments de marché, notamment pour des projets de petite taille adaptés à l'agriculture ou aux zones isolées. Le projet des 3200 MW est incontestablement une avancée majeure dans le paysage énergétique national. Il témoigne d'une forte volonté politique de rompre avec l'immobilisme passé, tout en mettant en lumière les opportunités d'amélioration d'un écosystème à renforcer. Pour que ce programme ne soit pas un événement isolé, mais bien le début d'une dynamique durable, l'Algérie devra bâtir un environnement propice à l'investissement local, appliquer les textes en vigueur, et surtout offrir de la stabilité et de la lisibilité à tous les acteurs nationaux et internationaux. Par ailleurs ce même expert a souligné l'importance de l'énergie dans l'agriculture.

Et en cela il a précisé que le solaire est un levier de souveraineté énergétique

Pour lui, dans les vastes étendues du Sahara algérien, l'agriculture renaît, portée par une forte volonté politique de faire du Sud un espace de production stratégique pour le pays. Pourtant, un défi structurel persiste : l'accès à l'électricité. Aujourd'hui, une solution émerge avec évidence : le solaire, non seulement comme source d'énergie propre, mais aussi comme levier de souveraineté énergétique et de développement durable. Aussi, le directeur du Green Energy Cluster et plusieurs experts ont plaidé pour l'installation de mini-centrales solaires autonomes, adaptées aux besoins des exploitations agricoles sahariennes. Ces systèmes peuvent être combinés avec des batteries ou des groupes électrogènes hybrides, assurant ainsi un approvisionnement fiable, sans dépendance aux hydrocarbures. « À partir de 10 km du réseau, il devient économiquement plus rentable d'utiliser du solaire que de prolonger les lignes électriques », a-t-il expliqué. Ces installations de quelques kilowatts à quelques mégawatts ouvrent aussi la voie à un nouveau modèle économique, où l'agriculteur peut devenir consommateur-producteur, voire client d'un fournisseur privé dans un futur marché de l'électricité verte.

TINDOUF
Réception de la ligne
ferroviaire
Tindouf/Gara-Djebilet
le 5 juillet prochain

Le projet de la voie ferrée reliant Tindouf à Gara-Djebilet sur 135 km sera livré le 5 juillet prochain, a affirmé, lundi à Tindouf, le ministre des Travaux Publics et des Infrastructures de Base, Lakhdar Rekhroukh, en visite de travail dans la wilaya. "Les travaux de réalisation de la tranche de la voie ferrée reliant Tindouf à Gara-Djebilet tirent à leur fin et sera livrée le 5 juillet prochain", a indiqué M. Rekhroukh dans un point de presse animé en marge de l'inspection du projet de la ligne ferroviaire minière reliant le Sud-ouest du pays au Nord, via une voie ferrée de 950 km entre le gisement de Gara-Djebilet (Tindouf) et Béchar. Le ministre a soutenu que ce projet stratégique vise à connecter les zones de production minière dans la wilaya de Tindouf à l'infrastructure de base nationale, via plusieurs tronçons en cours de réalisation, selon un calendrier contractuel de 30 mois depuis la mise en chantier du projet en 2023. Le projet est scindé en plusieurs tranches, dont un premier tronçon, confié à une entreprise nationale, relie sur 200 km Bechar à Abadla, le second, qui relie Tindouf à Oum-Laâssel sur 175 km, est confié à une entreprise nationale avec un groupement d'entreprises spécialisées. Une troisième tranche du projet relie, sur 575 km, Tindouf à la zone de Hammaguir, via Oum-Laâssel. S'étant enquis lors de cette visite de l'avancement des travaux de réalisation du projet, le ministre, qui a relevé plusieurs points positifs, a appelé toutefois à rattraper certaines carences dans un souci de respect des délais fixés. Les responsables du projet se sont engagés, à ce titre, à livrer les tranches du projet de la ligne ferroviaire Gara-Djebilet/Tindouf à la fin de semaine en cours, dans le cadre de l'accélération du rythme de réalisation, faisant savoir que les autres lots du projet, dont les ponts et les ouvrages d'art, le seront dans le courant des mois d'août et septembre prochains, pour achever le reste à réaliser à la fin du mois d'octobre prochain.

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Lounès Magramane, a coprésidé, lundi à Alger, avec son homologue italien, M. Riccardo Guariglia, les travaux de la 4e session du dialogue stratégique algéro-italien sur les relations bilatérales et les questions politiques et sécuritaires globales, dans le cadre du renforcement du partenariat stratégique existant entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. Cette session de dialogue stratégique, qui s'inscrit dans le cadre des concertations politiques régulières entre les deux pays, a permis de "procéder à une évaluation globale et constructive

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a affirmé, lundi, l'importance d'intensifier les opérations de terrain par les services de contrôle relevant du secteur dans le but de réduire les intoxications alimentaires durant la saison estivale, indique un communiqué du ministère. Ces propos ont été tenus lors d'une réunion de coordination qu'il a présidée, consacrée au suivi de nombre de dossiers liés au contrôle des marchés et à la garantie de leur approvisionnement régulier, ainsi qu'à la prévention contre les intoxications alimentaires. Evoquant l'évaluation du niveau de contrôle sur le

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a supervisé, lundi soir à Mostaganem, le lancement officiel national des camps d'été pour la saison estivale 2025. La cérémonie s'est tenue à la plage des Dunes "Sablettes", dans la commune de Mazagran, en présence du ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, du ministre des Transports, Saïd Sayoud, du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, de la Commissaire nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, ainsi que du Commandant général des Scouts musulmans algériens, Abderrahmane Hamzaoui. Le lancement officiel des camps d'été, organisé cette année sous le slogan "Mon camp, mon opportunité pour mêler amusement, valeurs, compétences", a réuni environ 1.800 enfants bénéficiaires de colonies de vacances issus des wilayas de l'Ouest du pays. Plusieurs activités ont été proposées par des fanfares, clubs sportifs, associations culturelles et artistiques sur la corniche de la plage, attirant un grand nombre de citoyens et de vacanciers. A cette occasion, une exposition des différentes activités de jeunesse a été organisée, avec des ateliers variés autour des arts et des jeux, tels que le dessin, le soroban ou encore le tennis de table, avant la tenue d'un spectacle artistique.

COMMERCE

Tenue de la 4e session du dialogue
stratégique algéro-italien à Alger

du bilan de la coopération bilatérale dans divers domaines, en passant en revue les progrès réalisés depuis la tenue de la dernière session en 2024 à Rome, concrétisés par de nombreuses visites et rencontres de haut niveau, notamment la visite effectuée par le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République italienne, M. Antonio Tajani, en Algérie, à l'invitation de son homologue algérien, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf", précisé le communiqué. "Ce dialogue s'inscrit dans le cadre de la prépa-

CONTRÔLE COMMERCIAL

Intensification des opérations de terrain en été pour réduire
les intoxications alimentaires

terrain au niveau des marchés et locaux, "le ministre a appelé à l'intensification des opérations de contrôle pour réduire les intoxications alimentaires, particulièrement en été, à travers le contrôle des locaux de restauration rapide (fast food) et restaurants et l'intensification des campagnes de sensibilisation au profit des commerçants et consommateurs aux conditions de conservation, d'hygiène et de sécurité alimentaire", ajoute le communiqué. Il a également affirmé "l'importance de poursuivre les efforts visant à assurer un approvisionnement régulier des marchés en différents produits de première nécessité, notamment face à la hausse de la demande durant la saison estivale".

ration du 5e Sommet gouvernemental algéro-italien, sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de la présidente du Conseil des ministres de la République italienne, Mme Giorgia Meloni", prévu dans la capitale italienne fin juillet prochain, ajoute la même source. A cette occasion, les deux parties ont échangé les vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, relevant une convergence de vues entre les deux pays, notamment en ce qui concerne les développements de la situation en Palestine, au Sahara occidental, en Libye et dans la région du Sahel, conclut le communiqué.

A cet effet, le ministre a souligné la nécessité de garantir les marchandises de large consommation en quantités suffisantes et à des prix raisonnables pour protéger le pouvoir d'achat du citoyen. Par ailleurs, M. Zitouni a appelé à la mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour réaliser les objectifs tracés, à l'application rigoureuse des instructions et orientations sur le terrain et au suivi quotidien des indicateurs du marché avec la prise des mesures proactives nécessaires pour préserver la stabilité de l'approvisionnement et la bonne gestion des marchés, conclut la même source.

MOSTAGANEM

Le ministre de la Jeunesse supervise le lancement officiel
national des camps d'été

Le spectacle a mêlé musique, théâtre et humour, avec plusieurs performances artistiques où chants patriotiques, scènes théâtrales et jeux de développement personnel pour enfants se sont

harmonieusement succédés, proposées par des troupes venues d'Alger, Oran, Médéa et d'autres wilayas.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTRE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 30 جوان 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 30 Juin 2025

Produits		Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ²	
		DA / Kg	دج / كغ		المنتجات	
		معدل Moyenne	اعلى Maximum	اقل Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	59	66	51	البطاطا	خضار طازجة
	Tomate	73	88	59	الطماطم	
	Oignon sec	42	49	34	البصل الجاف	
	Ail vert	233	259	206	الثوم الخضراء	
	Carotte	90	102	78	الجزر	
	Navet	93	104	82	لفت	
	Poivron	101	114	88	الفلفل الاخضر	
	Piment	120	137	103	الفلفل الحار	
	Courgette	83	96	69	الكوسة	
	Haricot vert	204	227	181	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	100	113	87	الخس	
Fruits frais	Pomme locale	400	490	311	التفاح المحلي	فواكه طازجة
	Datte	579	710	448	التمر	
	Banane	416	425	407	الموز	
	Melon	115	132	97	البطيخ الاصفر	
	Pastèque	85	99	71	البطيخ الاحمر	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1757	1901	1613	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	381	393	369	الدجاج	
	Œufs (Unité)	16	17	15	البويض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	96	101	90	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	-0,73	-0,52	8,10	7,14	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPEMENT LOCAL	BDL	1 430,00	1430,00	0,00	0,43	1,36	0,00	-	10	14 300,00
BIOPHARM	BIO	2 450,00	NC	0,00	-0,31	3,96	7,35	7,35	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,00	1,32	12,10	5,43	6446	14 825 800,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,43	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-2,73	2,03	-	0	0,00

La souveraineté énergétique au cœur de toutes les stratégies

La présente contribution est un résumé de toutes celles présentées récemment par l’auteur (AM-Attar Abdelmadjid) au cours de différents évènements sur les problématiques de sécurité et de transition énergétique.

Par A Attar (*)

Il faut rappeler que l’énergie de façon générale est un bien nécessaire à la vie tout comme l’eau bien sûr, pour se chauffer, pour se nourrir, pour se déplacer, et bien d’autres besoins comme la création d’emplois, et bien sur la fameuse rente tirée de sa source dont vit notre pays depuis des décennies. Les sources d’énergie sont nombreuses et ont évolué dans le temps depuis le bois au charbon, puis les hydrocarbures, puis le nucléaire, et demain probablement d’autres sources comme l’hydrogène, l’hélium, etc... On constate que depuis des millénaires et jusqu’à aujourd’hui aucune de ces sources n’a disparu, mais certaines ont tout simplement pris de l’importance les unes par rapport aux autres grâce aux progrès technologiques, mais aussi la demande d’énergie liée à la croissance démographique, à la diversification de la demande, et au besoin de confort à travers l’usage de l’Energie. (Figure 1) Le soleil lui aussi a toujours été présent comme source d’énergie, il est éternel et le plus durable, mais son usage a hélas moins évolué jusqu’à il y a quelques décennies, grâce aux progrès technologiques qui ont permis la production d’énergie à partir de cette source, et surtout quand l’humanité a commencé à prendre conscience que :

- Toutes les autres sources énergétiques ne sont pas durables d’une part.
- Et que les usages de toutes les autres sources, surtout dites fossiles, impactent avec le temps, notre environnement et le climat dont dépendent beaucoup d’autres activités humaines comme l’agriculture, et même la santé de tous.

L’ENERGIE ET LES CIRCONSTANCES NATIONALES AU CŒUR DE TOUTES LES STRATEGIES

Le contexte énergétique mondial est actuellement caractérisé par une importante incertitude sur les perspectives d’évolution des paramètres géopolitiques d’une part, et des « circonstances nationales ou régionales » qui conditionnent les stratégies énergétiques mises en œuvre. Parmi les paramètres qui conditionnent la sécurité énergétique, il va de soi que la possession du potentiel en ressources énergétiques, ou son accès est et demeurera capital à long terme. Mais la localisation géographique des ressources fossiles à travers le monde, ainsi que leur durabilité, par rapport aux délais de mise en œuvre des transitions énergétiques, correspond à l’une des préoccupations majeures des pays grands consommateurs d’énergie, et parfois même ceux dont le potentiel fossile est au cœur de leur économie, tel que l’Algérie dont l’économie est rentière. (Tableau 2)

Face à ce défi, tous les pays tentent de mettre en œuvre et d’accélérer une transition énergétique en fonction de circonstances nationales propres à chacun d’eux, sur la base des critères suivants :

- L’accès : qui dépend des possessions ou non des sources d’énergie qu’elles soient fossiles ou renouvelables.
- La durabilité des sources d’énergie.
- La fiabilité du système énergétique en place, en matière de capacités de production, de capacité de transport (réseau), et de distribution.
- L’abordabilité qui dépend du marché (prix).
- Le poids de l’énergie ou des sources d’énergie possédées dans son économie.

C’est en fonction de ces critères que se construisent les stratégies énergétiques, et que se garantit la souveraineté énergétique. Mais comme il est rare qu’un pays réponde à tous ces critères, surtout les grands consommateurs, il en découle souvent autant de conflits

régionaux que d’alliances géopolitiques dont le cœur est en général l’ENERGIE, et l’objectif est d’assurer sa sécurité énergétique parcequ’il faut :

- Soit posséder les sources d’énergie, ce qui n’est pas le cas de tous les pays.
- Soit les contrôler là où elles existent, et c’est la source de la majorité des conflits géopolitiques depuis plusieurs décennies.
- Soit avoir les moyens financiers pour les importer et c’est le cas des seuls pays développés (Japon, Corée du Sud, Chine, UE, etc...).
- Soit produire l’énergie dont on a besoin sans recourir aux importations de sources fossiles, et en ayant recours aux autres formes d’énergies, dont le nucléaire et les ENR, encore faut-il en maîtriser les technologies ou disposer des moyens financiers à y investir.

LE CAS DE L’ALGERIE

L’Algérie fait face à 3 défis majeurs, énergétique, hydrique, et alimentaire, dépendant l’un à l’autre, et dont la composante énergétique est capitale du fait de :

- La dépendance de l’économie de la rente pétrolière qui pourrait aussi être menacée à l’avenir aussi bien par l’épuisement des réserves en hydrocarbures conventionnels, que par la taxe carbone aux frontières instituée par ses principaux clients, à moins d’un investissement massif dans le captage de celui-ci.
- La croissance démographique (plus de 50 MM d’habitant au-delà de 2030)
- L’urbanisation rapide (60% de la population)
- Le modèle de consommation énergétique actuel basé essentiellement :
 - Sur le gaz naturel, et l’accroissement rapide de la consommation d’énergie (+6 à 7% par an), surtout dans le secteur résidentiel.

(Figure 3)

- Sur une mobilité (secteur Transport) alimentée essentiellement par des carburants d’origine fossile aussi, avec une consommation en croissance continue, ayant déjà atteint 18,3 MM tonnes en 2023. A titre d’exemple on peut préciser que les 88,4% de la consommation en gasoil pourraient être en partie réduits de façon significative grâce à une transition vers des carburants plus propres dont surtout le gaz naturel et les ENR au niveau du secteur résidentiel (pour le chauffage), et l’électricité en matière de mobilité.

(Figure 4)

Les menaces sur les ressources hydriques et énergétiques :

- Chute des réserves en hydrocarbures conventionnels à l’horizon 2035 à moins de recourir à ceux non conventionnels dont le potentiel est certes considérable (22.000 Mds M3 techniquement récupérables), mais reste à prouver en consentant plusieurs dizaines de milliards de dollars d’investissements rien que pour démarrer une production à moyen terme.
- Le retard en matière de recours à des énergies nouvelles (ENR) dont le potentiel est pourtant considérable, et de recours à des programmes d’économie d’énergie soutenus par des politiques de prix adaptées aux usages de l’énergie.

(Figure 5)

- Le réchauffement climatique et le stress hydrique auquel il faut s’adapter, à travers une consommation d’énergie de plus en plus importante (dessalement eau de mer, climatisation, irrigation, etc...), et qu’il faut soit en produire le besoin par des sources nouvelles si possible, soit la rationaliser.

La solution est dans une double transition ECONOMIQUE ET ENERGETIQUE, en tenant compte des circonstances nationales, en matière d’atouts et de faiblesses, à analyser dans le détail et en toute transparence, sur la base des 6 recommandations suivantes :

- La sécurité énergétique doit être perçue de nos jours en tant que condition de souveraineté

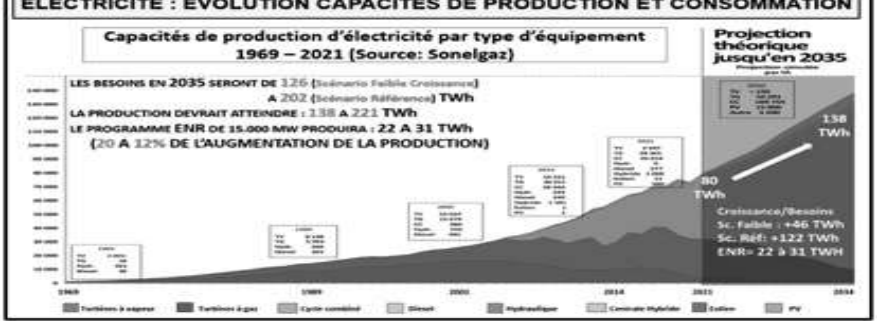
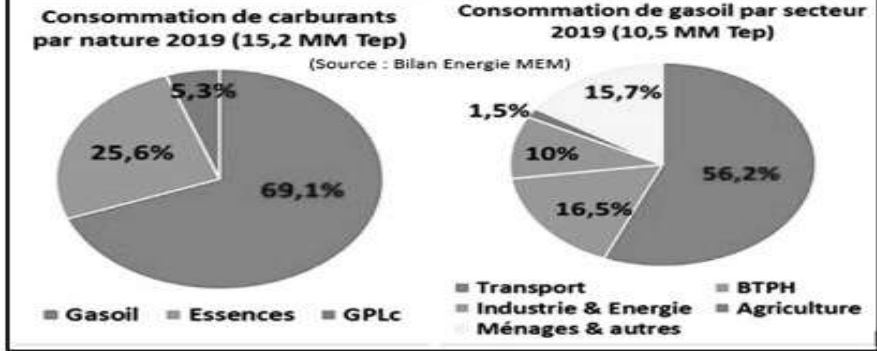
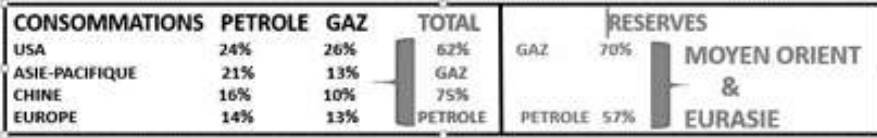
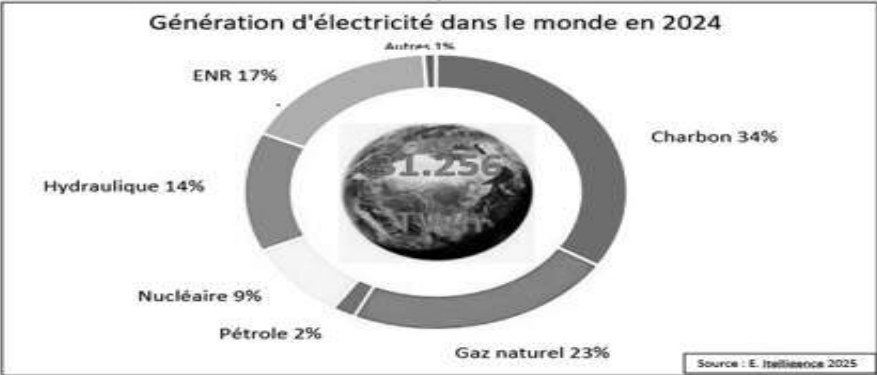
ténationale. Elle est conditionnée par la possession et le contrôle des ressources nécessaires, mais aussi quand ces dernières ne sont pas renouvelables, ou sont en cours d’épuisement, par la poursuite de programmes d’exploration et de renouvellement des réserves en gaz particulièrement, parcequ’il correspond pour le moment au seul garant de la transition vers les ENR.

- La mise en œuvre d’une transition vers des énergies nouvelles ou renouvelables, doit être aussi accompagnée et soutenue par une transition économique, afin de réduire la dépendance de la rente des hydrocarbures.
- Les stratégies de transition énergétique doivent être conçues en fonction des usages de l’énergie, et en particulier avec des politiques d’économie d’énergie dans tous les usages, et des politiques de prix adaptées à la nature des usages, ainsi que le poids de ces derniers dans l’économie du pays.
- L’accélération des programmes ENR est une priorité, et ne peut se concrétiser que de deux

façons :

- Rapprocher la production ENR du consommateur ou de l’usage pour réduire les problèmes de transport de l’énergie (contraintes de l’investissement, du stockage, et de la fiabilité des réseaux de transport).
- Démocratiser l’accès au renouvelable (principalement le photovoltaïque à travers des soutiens aux capacités de production et réseaux de distribution non connectés) pour les usages isolés/localisés).
- Le recours à moyen et long terme à toutes les autres formes d’énergies, à commencer par l’hydrogène vert, qui fait l’objet d’intenses travaux de recherche en matière de production-stockage-transport, en vue d’en réduire le coût de production.
- Et pourquoi pas le recours au nucléaire, qui est en train de faire son retour sur la scène énergétique à l’échelle mondiale.

(*) Expert en énergie, ancien ministre de l’énergie



RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE À TÉBESSA
Relogement de 57 familles

Pas moins de 57 familles vivant dans des habitations précaires dans les quartiers "24-Février" et Oued Roufana, au chef-lieu de la wilaya de Tébessa, ont été relogés, lundi, dans de nouveaux appartements à la cité "Mizab". Cette opération s'inscrit "dans le cadre des efforts de l'Etat visant à éradiquer l'habitat précaire et à améliorer les conditions de vie des citoyens", a déclaré le chef de la daïra de Tébessa, Zoheir Chergui, dans une déclaration à l'APS. Le même responsable a affirmé que tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de cette opération inscrite dans le cadre du programme de célébration du 63ème anniversaire de l'indépendance et la fête de la jeunesse (5 juillet). Les habitations précaires évacuées ont immédiatement été démolies afin de récupérer les terrains occupés de manière illicite, a également indiqué M. Chergui.

ORAN

450 millions DA pour la réhabilitation des résidences

Une enveloppe financière estimée à 450 millions de dinars a été allouée pour la réhabilitation des résidences universitaires dans la wilaya d'Oran, a indiqué, lundi, le wali d'Oran Samir Chibani.

Intervenant lors des travaux de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya APW, M. Chibani a souligné que la direction des équipements publics, en coordination avec les directions des œuvres universitaires, a identifié les besoins et les priorités concernant huit résidences universitaires. A ce jour, les travaux de 18 lots ont été achevés, tandis que 7 autres sont en cours dans les résidences universitaires "Haï El Badr", "30e anniversaire de la Révolution" et "Boualem Mohamed (le volontaire)", alors que les travaux de 4 autres lots n'ont pas encore débuté. La majorité des travaux concernent l'entretien, la réhabilitation du réseau de lutte contre les incendies, la rénovation des sa-

nitaires, de certaines ailes, des réfectoires, l'installation de compteurs d'eau et des interventions sur les réseaux électriques, a-t-on précisé. Par ailleurs, le même responsable a indiqué qu'environ 105 projets dans le secteur de l'éducation seront réceptionnés à la rentrée scolaire prochaine. Ces projets incluent des établissements dans les trois cycles éducatifs, des cantines scolaires et des extensions de classes. Lors de cette session, il a également été procédé à l'adoption du projet de budget supplémentaire pour l'année 2025, estimé à plus de 18,9 milliards de dinars. Une part importante sera consacrée à la réalisation de projets de développement, tels que l'aménagement des chemins de wilaya, les réseaux d'assainissement dans la

commune de Hassi Bounif, la réhabilitation du réseau d'assainissement et de drainage des eaux pluviales dans le quartier des Sœurs Benslimane (chef-lieu de wilaya), ainsi que la réalisation et le renouvellement du réseau d'assainissement à Bir El Djir. Ce même budget prévoit également la réalisation d'un vestiaire et d'une clôture pour le stade communal, l'aménagement du terrain de pétanque de Chehairia, dans la commune de Aïn El Bia, ainsi que l'aménagement d'un terrain de proximité au niveau du stade "El Ard El Kabira" dans la ville d'Oran. L'acquisition d'équipements médicaux, notamment un camion mobile pour les dons de sang destiné aux patients atteints de cancer, est également prévue, selon le wali d'Oran.

TIARET

Réalisation d'un réseau électrique de près de 178 km pour la wilaya déléguée de Ksar Chellala

Un projet visant à renforcer l'approvisionnement en électricité de la wilaya déléguée de Ksar Chellala (Tiaret), portant réalisation d'un réseau de 177,98 km, a été mis en service, récemment, a annoncé lundi Lazreg Benmazouza, directeur de la distribution de Sonelgaz à Tiaret. M. Benmazouza a souligné, lors d'une rencontre avec la presse consacrée à la présentation des activités de l'entreprise et du plan

de préparation pour l'été 2025, que «ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme spécial dont a bénéficié la wilaya déléguée en mars 2024. «Ce programme concerne les communes de Ksar Chellala, Zemalat Emir Abdelkader, Hamadia, Rechaïga et Bougara», a-t-il fait savoir. Dans le cadre de ce programme, deux lignes électriques moyennes tensions (MT) de 30 kilovolts ont

été réalisées à Zemalat Emir Abdelkader et dans la région de El-Farâa, sur une distance totale de 57,48 km. Une unité supplémentaire a également été installée pour augmenter les départs au niveau de la station de transformation de Ksar Chellala, ainsi qu'un régulateur de tension de 30 kilovolts sur la ligne de la région de Touillila, a souligné le responsable, qui a ajouté que le réseau électrique moyenne tension a

été réaménagé et rénové sur une distance de 120,5 km. «Cet investissement, dont le montant s'élève à 707,2 millions de dinars, a permis d'éliminer les coupures et les perturbations récurrentes dans les communes de la wilaya déléguée, en plus d'avoir amélioré la qualité du service au niveau des exploitations agricoles et des unités industrielles», a fait observer le directeur de la Distribution de Sonelgaz Tiaret.

TÉBESSA

Réalisation de 133 projets pour l'amélioration de la fourniture d'énergie électrique durant l'été

Pas moins de 133 projets de développement dotés d'une enveloppe globale de 1,5 milliard de dinars ont été réalisés dans la wilaya de Tébessa pour améliorer la fourniture d'électricité durant la saison estivale 2025, a indiqué, lundi, le directeur local de la distribution de l'électricité et du gaz, Sabri Bouras. Ces projets permettent également de "répondre à la demande croissante en électricité durant la saison chaude, de soutenir les capacités de production et de renforcer les

réseaux de distribution dans la wilaya ", a précisé le même responsable dans une conférence de presse organisée au siège de la direction pour présenter le programme d'investissement élaboré pour la préparation de la saison estivale. Dans ce cadre, 52 transformateurs ont été réalisés et mis en service dans plusieurs communes pour diminuer la pression sur les transformateurs existants et améliorer le service fourni aux abonnés au moyen d'un réseau de distribution de 73 km, a précisé M.

Bouras, notant que la mise en service des postes en question a nécessité un investissement de plus de 320 millions de dinars. En outre, 6 nouveaux postes aériens de 30 kV ont été mis en place dans les communes d'El Ma Labiod, d'Ain Zerga, de Boukhadra et de Tébessa, en plus du remplacement de 46 km d'anciens réseaux en cuivre par des réseaux isolés (recouverts d'un matériau isolant) pour réduire le phénomène de détérioration et le vol, a-t-il ajouté. Pour assurer la continuité du service public,

des équipes d'intervention rapide ont été déployées pour contrôler régulièrement les postes électriques et intervenir en cas de dysfonctionnement, afin de garantir une "saison estivale sûre et sans interruption de l'énergie électrique ", selon le même responsable qui a affirmé que toutes ces mesures "s'inscrivent dans le cadre de l'engagement continu de Sonelgaz à améliorer la qualité et la continuité du service pour ses clients ".

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT À MILA

Formation de plus de 300 porteurs de projets

Un total de 311 porteurs de projets ont été formés au niveau du Centre de développement de l'entrepreneuriat du centre universitaire "Abdelhafid Boussouf" de Mila, à-on appris lundi auprès du directeur du centre, Ramzi Bouderdja. La même source a précisé à l'APS que le centre a organisé depuis son ouverture en juin 2024 à ce jour 12 sessions de formation à l'entrepreneuriat au

profit d'étudiants de ce centre universitaire et autres porteurs de projets extérieurs aux milieux universitaires. Dans le cadre de ces sessions de formation intensive, les porteurs de projets sur le point de créer des micro-entreprises ou de moyennes entreprises ont été initiés aux concepts de base de l'entrepreneuriat, de l'administration stratégique et financière ainsi qu'au cadre juridique relatif aux entreprises,

selon la même source. Le même responsable a ajouté que dans un souci de motivation des porteurs de projets, des chefs d'entreprises ayant réalisé un succès ont été invités à présenter leurs expériences dans le domaine de l'entrepreneuriat devant les porteurs de projets afin de "les encourager à se lancer dans ce domaine et contribuer à l'économie locale et à la création d'emploi". Selon la même source, 33

personnes des bénéficiaires de cette formation ont déposé des demandes de financement de leurs projets auprès de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, dont 30 ont obtenu l'accord de la commission de wilaya d'agrément et de financement des projets et leurs promoteurs parachèvent actuellement les procédures administratives préalables au démarrage de leur activité.

Militariser l'économie ne sauvera pas l'industrie européenne

Du sommet de l'OTAN à La Haye au plan ReArm Europe de la Commission européenne, l'Europe revient-elle sur les sentiers de la guerre ? Lors de la dernière réunion de l'Alliance atlantique, les Européens ont réaffirmé leur engagement à atteindre l'objectif de 5% du PIB injectés dans la Défense – et défendu une « coopération entre les industries de défense de part et d'autre de l'Atlantique ».

3^e partie et fin

Par Max Vancauwenberge
et Benjamin Pestieau

Et 2023 n'a rien d'une exception : sur l'ensemble des dix dernières années, la Chine a systématiquement investi plus qu'eux.³⁰ « La Chine, historiquement et encore aujourd'hui, est le leader mondial en matière d'investissements dans l'énergie solaire et éolienne – tant en ce qui concerne les centrales solaires et éoliennes produisant de l'électricité de manière renouvelable que les technologies de turbines et de cellules », explique Brett Christophers. Ces résultats « sont (...) aussi éloignés que possible de développements guidés par le marché. Il ne s'agit pas ici du secteur privé identifiant des opportunités d'investissement, évaluant les perspectives de rentabilité et décidant – investir ou non ? – en conséquence. Il s'agit de l'État, (...) mobilisant toutes les ressources nécessaires à sa disposition pour garantir qu'il tiendra ses engagements [TDLR] », continue le professeur de l'université d'Uppsala. Répondre à ce défi énergétique est une condition sine qua non pour relancer notre industrie, réduire notre dépendance énergétique et respecter nos engagements climatiques. Les investissements dans l'infrastructure énergétique offriraient également d'importants débouchés pour notre industrie. La transition énergétique – de la construction des capacités de production d'énergie renouvelable au stockage de l'énergie, en passant par les infrastructures de transport et sans oublier tout ce qui concerne l'isolation des bâtiments – exige des volumes considérables de matériaux, de composants et de technologies, ouvrant ainsi des perspectives industrielles considérables pour la sidérurgie, la chimie et l'ensemble du tissu industriel. Une étude du FMI, incluant également des pays européens, montre que les investissements dans les énergies renouvelables ont un effet multiplicateur élevé : un investissement équivalent à 1% du PIB entraîne une hausse du PIB total comprise entre 1,11% et 1,54% dans les années qui suivent, soit plus de deux fois plus que des dépenses équivalentes dans l'armement. Cette efficacité s'explique notamment par le fait que les énergies renouvelables génèrent plus d'emplois locaux, stimulent davantage l'économie intérieure et dépendent moins des importations.³¹ Cela nécessite de sortir du dogme du marché et de reprendre en main le secteur énergétique pour investir massivement. Mais chaque euro alloué à l'industrie militaire est un euro qui manque pour ces investissements vitaux. On ne bâtira pas une industrie solide sur la base de dépenses militaires. Car il n'y aura pas de continent fort sans base industrielle solide, et pas d'industrie forte

sans énergie bon marché, verte et abondante.

Une guerre sociale contre les travailleurs

Partout en Europe, les gouvernements ouvrent grand les robinets pour gonfler les budgets militaires. En Belgique, la coalition gouvernementale dite « Arizona » a décidé dans un accord au mois d'avril d'augmenter le budget militaire de 4 milliards d'euros supplémentaires par an, afin d'atteindre la norme des 2 % du PIB imposée par l'OTAN. Ce qui frappe, c'est la facilité avec laquelle ces milliards ont soudain été « trouvés », alors que depuis des années on nous répète que « le budget est serré », qu'« il n'y a pas d'argent » pour les pensions, les soins de santé, l'enseignement ou le logement. Et ce n'est qu'un début. Au sommet de l'OTAN qui aura lieu à La Haye en juin, l'objectif est encore d'augmenter les dépenses militaires, bien au-delà des 2% du PIB. Les États-Unis avancent 5%, et parlent d'« une augmentation rapide, de plus du double [TDLR] ». Mark Rutte, secrétaire général de l'OTAN, fixe la barre à « bien au-delà de 3 %, c'est vraiment le minimum absolu. [TDLR] »³² Et chez nous, le ministre de la Défense Theo Francken est clair : « Nous avons convenu au sein du gouvernement que nous devons également atteindre cet objectif plus ambitieux. [TDLR] » « La seule question est la suivante : devrons-nous bientôt passer, selon l'OTAN, à 3 % dans les cinq ans ? Ou à 3,5 % dans les dix ans ? [TDLR] »³³ La question est « seulement » à quel rythme les investissements militaires doivent avoir lieu. Sur le reste, aucun débat n'est permis sur des sommes pourtant colossales. 3% du PIB représenterait près de 18 milliards par an pour la Belgique. C'est un montant comparable aux investissements annuels supplémentaires nécessaires pour réaliser la transition climatique en Belgique.³⁴ Qui va payer l'explosion de ces budgets ? Pour Mark Rutte, secrétaire général de l'OTAN, la réponse semble évidente : « En moyenne, les pays européens consacrent jusqu'à un quart de leur revenu national aux pensions, à la santé et à la sécurité sociale. Nous n'avons besoin que d'une petite partie de cet argent pour renforcer considérablement notre défense. [TDLR] »³⁵ Selon l'économiste Geert Peersman, appliquer la norme de 3,5 % du PIB en dépenses militaires reviendrait, pour la Belgique, à réduire les pensions de 20 %.³⁶ Le ministre de la Défense Theo Francken est clair sur la société vers laquelle il veut aller : « Pendant des années, nous nous sommes moqués des Américains à cause de leur pauvreté, de leurs addictions, de leur absence de filet social ou du fait qu'il faut payer 1 000 dollars chez le dentiste. Nous ne vou-

lions pas y vivre parce qu'ils consacraient tout leur argent à la sécurité dure. Bien sûr, il est beaucoup plus agréable de dépenser de l'argent pour les pensions, le chômage, un système de santé cubain où l'on peut sortir de la pharmacie avec un grand sac de médicaments pour 13 euros. Mais qui a raison, finalement ? [TDLR] »³⁷ En Allemagne, il est question de restreindre les droits sociaux, de permettre la réquisition de personnel et d'augmenter la durée du travail dans les secteurs concernés par la militarisation³⁸. En Belgique, à la veille de la grève du 31 mars, la députée Vooruit Jinnih Beels a publié un article dans la revue de droite nationaliste Doorbraak pour contester cette grève au nom du danger de guerre et de l'urgence géopolitique³⁹. La militarisation est un choix de société brutal et une guerre sociale menée contre la classe travailleuse. En instrumentalisant la peur de la guerre, c'est une thérapie de choc que le gouvernement veut imposer pour casser la sécurité sociale et pour soumettre la classe travailleuse.

Réindustrialiser l'Europe plutôt que la militariser

La crise de l'industrie européenne s'explique par des prix de l'énergie trop élevés, un retard technologique, une trop faible demande et des multinationales qui refusent d'investir dans l'industrie de demain pour protéger les dividendes de leurs actionnaires. La désindustrialisation est déjà en marche. Et comme on l'a vu, ce n'est pas la militarisation de l'économie qui va arrêter ce processus. Comme nous l'expliquions dans un article précédent – « L'industrie est à nous » : neuf principes pour sauver l'industrie en Europe⁴⁰ : « Depuis plusieurs décennies, l'Union européenne n'a pas mis en place de politique industrielle volontariste visant à renforcer des secteurs industriels stratégiques. Au lieu de cela, elle a laissé le développement industriel entre les mains du marché. Avec la stratégie de Lisbonne dans les années 2000, l'UE a privilégié la compétitivité à travers le libre-échange, la dérégulation du marché du travail, la privatisation et la déréglementation. À partir des années 2010, l'accent mis sur l'austérité a entraîné une décennie de stagnation et de sous-investissement public. L'Europe est devenue une puissance en déclin, accumulant de plus en plus de retard par rapport aux États-Unis et dépassée entre-temps par la Chine. » Aujourd'hui, la Commission européenne nous mène d'une impasse à une autre : après l'échec du tout-au-marché, elle nous entraîne dans celle du tout-à-la-guerre. La rupture avec le gaz russe, remplacé par du gaz de schiste américain bien plus coûteux, a plongé l'industrie européenne dans la crise. La pour-

suite de la guerre et la fuite en avant dans la militarisation ne feront qu'aggraver cette situation. Avec les plans de militarisation de l'économie, les cours boursiers des entreprises du secteur de la Défense comme Rheinmetall, Das-sault, BAE Systems, Leonardo, Thales et Saab s'envolent dans les grandes bourses européennes⁴¹. Mais, comme nous l'avons vu, les profits des marchands d'armes se font aux frais de la classe travailleuse et sacrifient le développement de notre industrie. Militariser notre économie conduit soit à la guerre, soit à la crise et dans les deux cas au déclin de l'industrie. La crise car sans guerre, pas de débouchés durables. La guerre car c'est alors le seul moyen d'éviter la crise du secteur. Et finalement au déclin de l'ensemble de notre industrie car les dépenses militaires se font au détriment d'autres investissements stratégiques pour notre industrie. Il est temps de changer de cap. Réindustrialiser l'Europe plutôt que la militariser n'est pas seulement une possibilité : c'est une nécessité. Ce choix dépasse largement la seule question industrielle. C'est un choix de société. Veut-on que les travailleuses et travailleurs d'Europe construisent des panneaux solaires, des éoliennes, des logements écologiques, le plus grand réseau de trains à grande vitesse du monde ? Ou préfère-t-on les voir produire des armes destinées à tuer et à détruire ? Veut-on investir l'argent public pour sauver le climat, créer des emplois utiles, garantir des soins de santé accessibles et des pensions décentes ? Ou veut-on le dilapider dans l'achat de F-35 et dans l'expansion d'un complexe militaro-industriel qui ne prospère qu'en temps de guerre ? C'est ce choix fondamental qui se pose aujourd'hui – et il est radicalement opposé à celui que veulent nous imposer la Commission européenne et le gouvernement Arizona. Ce sont les investissements d'aujourd'hui qui détermineront le monde dans lequel nous vivrons demain, et celui que nous laisserons à nos enfants. L'industrie européenne ne sera pas sauvée par la logique de l'« économie de guerre ». Cette stratégie n'est qu'un mirage dangereux : elle ruinerait les finances publiques, ne relancerait pas la demande, ne comblerait ni notre retard technologique ni notre handicap énergétique, et risquerait d'enfermer l'Europe dans une spirale de conflits. À l'inverse, une politique industrielle, pensée sur le long terme, planifiée démocratiquement avec les travailleuses et travailleurs, peut répondre aux urgences économiques, sociales et climatiques. C'est cette voie-là qu'il faut prendre, si nous voulons une industrie au service des gens, et non du profit et des va-t-en-guerre.

Source : LVSL.fr édition
le 27 juin 2025

CONSOMMER LOCAL
EN TUNISIE

C'est jusqu'à 2,5
fois plus de
richesse pour
l'économie
nationale

Consommer local, c'est plus qu'un geste citoyen, c'est jusqu'à 2,5 fois plus de richesse créée pour l'économie nationale.

C'est aussi protéger le patrimoine artisanal et agricole, freiner l'hémorragie des devises et renforcer la souveraineté économique. C'est ce que rapporte l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE) en présentant sa nouvelle note d'analyse publiée aujourd'hui lundi 30 juin courant et intitulée « Promouvoir la production nationale : Démolir d'abord le concept du consommateur universel ».

Dans une optique de sensibilisation et de valorisation de la consommation nationale, l'institut présente cette note, qui tente de quantifier la plus-value générée par la consommation « Made in Tunisia ».

Sous cet angle, une étude sur le contexte français qui tente de tracer le circuit de l'argent dépensé, démontre qu'un euro dépensé dans un achat local a pour objet de créer des dépenses de 2 à 2,5 euros sur un territoire d'un rayon de 30 Km. Dans la même optique des experts canadiens estiment qu'une unité monétaire dépensée pour acheter un produit local a pour objet de générer 2 à 2,5 unités dans des activités économiques nationales.

D'après la note de l'IACE, ce constat désigne l'effet multiplicateur de l'achat local. Cependant il est important de distinguer deux situations différentes ; une première plus idéaliste et doit être cibler où tous les intrants des produits nationaux sont également nationaux (les matières premières utilisées pour la fabrication des produits nationaux sont eux même de la production nationale) et une deuxième situation où les produits nationaux contiennent des intrants importés. Une conscience collective s'installe progressivement pour adopter un mode de vie responsable : sain, pro-environnemental, éthique et patriotique. Une des manifestations du patriotisme économique est la consommation de produits nationaux, qui s'étend à un niveau avancé et géographiquement plus restreint pour promouvoir la consommation locale, sans pour autant remettre en cause l'ouverture économique, conclut la note.

LIBYE

Pourquoi l'offshore pétrolier revient au cœur de la stratégie énergétique

L'essentiel de la production d'or noir de la Libye provient de gisements à terre, notamment dans le bassin de Syrte, de Murzuq et de Ghadamès qui représentent 80 % des réserves prouvées d'or noir et fournissent environ 90 % de la production du pays.

Après des années de relative marginalisation, l'exploration offshore fait l'objet de nouveaux engagements concrets dans la stratégie pétrolière libyenne avec la signature, mercredi 25 juin, d'un protocole d'accord (MoU) pour des études géologiques et géophysiques au large des côtes du pays. Ces études prévues pour être conduites avec la compagnie pétrolière publique turque TPAO, concernent quatre périmètres maritimes sur lesquels 10 000 kilomètres de données sismiques 2D seront recueillies, analysées et interprétées. Ce développement s'inscrit dans une dynamique plus large de relance de l'activité amont en Libye. Mi-avril 2025, la National Oil Corporation (NOC), l'entreprise publique en charge des hydrocarbures, a lancé à Istan-

bul une tournée internationale destinée à promouvoir les opportunités d'exploration pétrolière du pays. Dans le cadre de ce roadshow, l'entreprise a présenté 22 blocs, dont 11 en mer, à des investisseurs potentiels. L'initiative vise à préparer un cycle futur d'attribution, dans un contexte où la NOC souhaite relancer la production nationale et attirer des partenaires étrangers. Parallèlement à cette campagne, les autorités libyennes ont opté pour une réforme contractuelle, abandonnant l'ancien modèle EPSA IV au profit de contrats de partage de production (PSA) jugés plus flexibles pour les investisseurs. Cette ouverture vise à atteindre un objectif affiché de production de 2 millions b/j, contre environ 1,4 million actuellement,

selon les chiffres de la NOC. La Libye dispose déjà d'un champ offshore actif, Bouri, situé à 120 km au nord des côtes, opéré conjointement par Eni et la NOC. Sa production estimée à environ 60 000 barils par jour, reste modeste comparée aux grands gisements onshore du pays, comme El Sharrara ou Waha. Le redéploiement actuel de la politique énergétique vers l'offshore s'appuie donc sur une base existante, mais historiquement limitée. L'issue de cette relance dépendra des résultats des études sismiques, des conditions de sécurité opérationnelle et de la capacité du pays à garantir un environnement stable aux investisseurs. La NOC a fixé un délai de six à neuf mois pour finaliser les analyses avant d'envisager toute phase de forage exploratoire.

DANS LE SECTEUR MINIER

L'Arabie saoudite propose aux entreprises canadiennes un potentiel de 2,5 milliards de dollars

Les entreprises canadiennes se sont vu présenter les possibilités d'exploration dans le secteur minier de l'Arabie saoudite lors d'une table ronde à Vancouver. Selon l'agence de presse saoudienne, des représentants du ministère de l'industrie et des ressources minérales du Royaume ont présenté des options d'investissement aux représentants de 25 entreprises, en soulignant les objectifs de la stratégie minière globale du gouvernement. Les intervenants ont également souligné les avantages compétitifs de l'environnement d'investisse-

ment du Royaume et ses efforts continus pour développer le secteur minier, maximisant ainsi sa contribution à la diversification économique. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le ministère de l'industrie et des ressources minérales pour attirer des investissements de qualité dans le secteur minier saoudien, dont les richesses minérales sont estimées à environ 9 300 milliards de SR (2 480 milliards de dollars). Cet effort comprend également le Future Minerals Forum, lancé en 2022 en tant que conférence internationale annuelle où les leaders

mondiaux de l'industrie minière collaborent, partagent leurs connaissances et s'attaquent aux principaux défis et opportunités de l'industrie. La réunion de Vancouver est l'une des nombreuses réunions prévues avant la cinquième édition du Forum des minéraux du futur du Royaume en janvier. Selon SPA, "les participants à la table ronde ont réaffirmé le rôle vital du FMF pour façonner l'avenir du secteur minier mondial et développer des solutions efficaces à ses défis dans le cadre des changements en cours dans les paysages énergétiques et industriels". Le rapport

ajoute que le ministère a également organisé un séminaire avec des investisseurs à Toronto, où il a également présenté des opportunités d'investissement prometteuses dans le secteur minier du Royaume. Ces réunions s'inscrivent dans la dynamique des engagements de haut niveau entre le Canada et l'Arabie saoudite, dont le ministre de l'industrie, Bandar bin Ibrahim Alkhorayef, qui a conduit une délégation à Ottawa et à Toronto en octobre afin de faire progresser la coopération bilatérale après le rétablissement des liens diplomatiques en mai 2023.

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE DU CCG

Le rapport SMG-KPMG révèle le rôle crucial des PMO centralisés

Les États du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont le potentiel de devenir un nouveau moteur de la croissance économique mondiale grâce à la diversification économique dans l'ère de l'après-pétrole. Un nouveau rapport publié par KPMG Lower Gulf et le Sommet mondial des gouvernements (SMG) examine comment les pays du CCG peuvent bénéficier du meilleur des deux mondes - diversification économique et bureaux de gestion de projet (PMO) centralisés - pour développer leurs capacités et collaborer au-delà des frontières. Le document intitulé " Libérer la diversification dans les États du CCG ", publié à l'occasion du SMG 2024, souligne le fait que la diversification économique est une entreprise aux enjeux considérables qui nécessite un changement de paradigme dans la manière dont les États du CCG abordent la gestion de projet. Ils doivent non seulement créer un écosystème qui investit dans les capacités du

secteur public et le capital humain, mais aussi décomplexifier et se concentrer sur des projets à long terme et à très haut risque. Emilio Pera, PDG et associé principal de KPMG Lower Gulf, a déclaré : "La diversification économique dans le CCG est à la fois une nécessité et une opportunité. Avec un leadership visionnaire, des politiques éclairées et un accent mis sur le développement durable, les nations du CCG ont le potentiel de tracer une nouvelle trajectoire économique, qui soit résiliente, diversifiée et en phase avec l'évolution économique mondiale. Comme le souligne le rapport de KPMG-SMG, la diversification économique est vitale pour la stabilité économique et la prospérité à long terme des pays du CCG." Mohamed Yousef Al Sharhan, directeur général de l'organisation du Sommet des gouvernements mondiaux (SMG), a déclaré : "Le rapport publié par le SMG et KPMG est une

contribution significative à la recherche originale sur la diversification économique, et particulièrement importante dans le monde d'aujourd'hui, alors que les nations recalibrent leurs stratégies énergétiques et visent un avenir neutre en carbone. Dans cette nouvelle ère, la demande de nouvelles formes d'énergie augmente fortement. Nous espérons que ce rapport aidera les gouvernements et les décideurs politiques à mieux comprendre la diversification économique, y compris les défis et les opportunités à venir". Le rôle des PMO centralisés dans le CCG devient de plus en plus important à mesure que la région passe à l'ère de l'après-pétrole et parvient à des économies durables et diversifiées. Ils contribuent à la bonne exécution des projets stratégiques dans divers secteurs, et leur participation à ces initiatives est essentielle pour concrétiser les efforts des pays du CCG.

NIGERIA

Les compagnies locales redessinent la gouvernance du secteur pétrolier

L'industrie pétrolière nigériane a longtemps été dominée par des multinationales, notamment sur les champs terrestres. Cette configuration évolue, avec la montée en puissance d'acteurs locaux qui reprennent le contrôle d'actifs cédés par ces acteurs.

Heirs Energies et Renaissance Africa Energy, deux compagnies pétrolières nigérianes, ont annoncé, mardi 24 juin 2025, la signature d'un accord de partenariat stratégique. L'objectif affiché est d'« accélérer le développement des ressources pétrolières et gazières du Nigeria, par des entreprises dirigées et détenues par des Nigérians », selon le communiqué officiel. Cette annonce intervient dans un contexte de transition structurelle dans le secteur pétrolier nigérian. En effet, l'industrie a assisté, ces dernières années, à une vague de cession d'actifs pétroliers par des multinationales, dont Shell, TotalEnergies et ExxonMobil. Des intérêts onshore et dans les zones du delta du Niger repris en grande partie par des sociétés locales. C'est notamment le cas de Heirs Energies qui a acquis une participation majoritaire dans le bloc pétrolier OML 17 précédem-

ment exploité par des groupes européens. Dans le sillage de cette acquisition, l'entreprise a doublé sa production de pétrole, qui est passée d'environ 27 000 à 52 000 barils par jour, sans recours à de nouveaux forages, selon ses données officielles. De son côté, Renaissance Africa Energy a finalisé, mi-mars 2025, l'acquisition d'un portefeuille de 27 actifs précédemment détenus par Shell pour un montant total estimé à 2,4 milliards de dollars. Il y a quelques semaines, l'entreprise a annoncé un plan d'investissement de 15 milliards de dollars pour renforcer ses opérations pétrolières et gazières dans le Delta du Niger. Le partenariat annoncé avec Heirs repose sur une mise en commun d'expertise technique, de capacités opérationnelles et de réseaux logistiques qui, selon Osa Igiehon, directeur général de Heirs, vise à « reconfigurer en profondeur le paysage éner-

gique du Nigeria » et à « accélérer la production », en s'appuyant sur des entreprises dirigées et détenues par des Nigérians. Cette dynamique est encouragée par les autorités nigérianes, à travers notamment le Petroleum Industry Act de 2021 et plusieurs mesures récentes en faveur du contenu local. Selon la Nigerian Upstream Petroleum Regulatory Commission (NUPRC), la production pétrolière quotidienne moyenne du Nigeria oscille entre 1,58 et 1,68 million de barils, dont 50 % à 60 % sont désormais produits par des compagnies locales. En s'associant, Heirs Energies et Renaissance Africa Energy s'inscrivent dans une stratégie plus large de structuration du secteur autour d'acteurs nationaux, alors que le gouvernement vise une production de 2 millions de barils par jour à court terme.

BURKINA FASO

La BOAD à la rescousse des mines d'or Bounbou et Wahgnion

Exploitées jusqu'à la mi-2023 par Endeavour Mining, les mines d'or Bounbou et Wahgnion ont une capacité de production annuelle supérieure à 100 000 onces. Le gouvernement burkinabé a acquis les deux mines en 2024, mais n'exploite pas encore à plein régime ces actifs. La Banque ouest-africaine de développement (BOAD) a décidé mercredi 25 juin de débloquer 10 milliards FCFA (17,8 millions \$) au profit des mines d'or Bounbou et Wahgnion au Burkina Faso. Selon le communiqué de l'institution sous-régio-

nale, les fonds serviront à des « investissements stratégiques pour le renforcement et l'augmentation de la capacité d'exploitation » de ces deux mines appartenant à l'État. Aucun détail n'est disponible sur la durée du projet ou la production d'or attendue, une fois les travaux terminés. Appartenant à Endeavour Mining, qui les a vendues à Lilium Mining avant un rachat par l'État en 2024, les mines Bounbou et Wahgnion ont livré respectivement 116 000 onces et 124 000 onces en 2022. Sans entrer dans les détails, le Premier mi-

nistre burkinabé Jean Emmanuel Ouédraogo a estimé il y a quelques semaines que le gouvernement n'a pas « encore véritablement atteint le rythme de croisière » dans l'exploitation de ces deux mines. Les autorités sont plutôt discrètes sur les derniers développements autour de ces projets, confiés à la Société de Participation Minière du Burkina (SOPAMIB) dirigée par l'économiste Lamissa Barro. L'objectif de Ouagadougou est en revanche plutôt clair. À travers la SOPAMIB, le gouvernement veut capter une part plus importante des

revenus aurifères en contrôlant davantage de mines d'or. Si le financement de la BOAD vient soutenir les ambitions du gouvernement, on ne sait en revanche pas quelle part des besoins des deux mines est couverte par cet appui ponctuel. La viabilité économique à long terme des actifs dépendra de la capacité des autorités à mobiliser durablement les fonds nécessaires à la poursuite des activités des mines. Le Burkina Faso doit notamment verser 90 millions de dollars à Endeavour Mining au titre de leur acquisition.

APRÈS LE PAPSS

Afreximbank dévoile Papsscard, un système de paiement par carte panafricain et indépendant

Ce nouveau système de paiement panafricain par carte bancaire entend réduire la dépendance de l'Afrique aux réseaux bancaires internationaux, tout en simplifiant les transactions entre pays africains. Afreximbank a dévoilé le lundi 30 juin 2025, son nouveau système de paiement par carte bancaire dénommé Papsscard. Présentée lors des 32e Assemblées annuelles d'Afreximbank à Abuja, au Nigeria, cette carte est destinée à faciliter les paiements et transferts d'argent entre pays africains. Elle est conçue pour permettre des transactions sans recourir aux grands réseaux bancaires internationaux, souvent basés en Europe ou aux États-

Unis. Ces circuits entraînent des frais élevés pour les particuliers et transfèrent des données financières sensibles hors du continent. En traitant les opérations entièrement en Afrique, le nouveau système vise à conserver la valeur économique et les données sur le continent. Papsscard est le fruit d'un partenariat entre Afreximbank, le Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) et Mercury Payment Services (MPS). Elle permettra aux banques africaines de développer une infrastructure de paiement indépendante, tout en créant des opportunités pour les entreprises, notamment en réduisant les coûts de traitement des paie-

ments. Elle entend renforcer les échanges commerciaux intra-africains, qui ne représentaient que 15 % du commerce global du continent en 2023 contre plus de 60 % pour l'Europe. Afreximbank prévoit un déploiement progressif avec le soutien des banques centrales et des systèmes de paiement nationaux. « Pendant trop longtemps, la dépendance de l'Afrique aux systèmes de paiement externes a entravé le commerce, augmenté les coûts et compromis le contrôle de nos données financières. La Papsscard change la donne. C'est une étape décisive vers le renforcement du commerce intra-africain et la préservation de la valeur sur le continent », a fait

savoir Benedict Oramah, président d'Afreximbank. Ce nouvel outil devra encore convaincre sur le continent pour être largement adopté. Certains pays africains disposent encore d'infrastructures technologiques insuffisantes, en particulier dans les zones rurales, ce qui pourrait limiter l'utilisation de ce système de paiement. Par ailleurs, il faudra assurer une cybersécurité adaptée pour protéger les données bancaires traitées localement. Par ailleurs, la concurrence pourrait se renforcer. Des opérateurs internationaux comme Visa ou MasterCard pourraient réduire leurs frais ou proposer des services adaptés au continent pour rester compétitifs.

POUR RENFORCER SON RÉSEAU DOMESTIQUE ET RÉGIONAL

Ethiopian Airlines étoffe sa flotte de monocouloirs

L'acquisition d'un nouvel avion par le transporteur national éthiopien s'inscrit dans une vision plus large d'augmentation de la fréquence des vols et d'ouverture de nouvelles lignes sur les réseaux domestique et régional. De quoi améliorer l'interconnexion aérienne des capitales d'Afrique centrale et orientale. Ethiopian Airlines poursuit le renforcement de sa flotte de court et moyen-courrier avec la réception d'un Boeing 737 MAX 8 livré le week-end dernier. L'appareil, immatriculé ET-BAJ (MSN 62461), a rejoint l'aéroport international Bole d'Addis-Abeba le samedi 28 juin, après avoir quitté Dublin deux jours plus tôt. Il sera dédié aux opérations commerciales, assurant une liaison domestique à destination d'Awasa, avant de desservir Bangui, capitale de la République centrafricaine, pour son premier vol régional. Cette mise en service s'inscrit dans la stratégie d'expansion progressive du pavillon national éthiopien sur les segments court et moyen-courrier, à travers l'optimisation de la connectivité intérieure et l'intensification des dessertes régionales. Ce renforcement de capacités vise notamment à soutenir la croissance du trafic domestique et à consolider l'intégration régionale, la compagnie cherchant à faire d'Addis-Abeba un hub de correspondance majeur. Le déploiement de Boeing 737 MAX 8 sur des dessertes telles que Bangui, Juba, Kigali ou encore Entebbe traduit la stratégie d'Ethiopian Airlines pour accroître sa présence dans les capitales d'Afrique centrale et orientale. Conformément au plan stratégique dénommé «Vision 2035», la flotte du transporteur devrait doubler pour atteindre 270 avions. De quoi lui permettre de traiter annuellement 65 millions de passagers (contre 15,8 millions en 2024) et 3 millions de tonnes de fret à cette échéance.

NÉGOCIATIONS COMMERCIALES

Les Bourses mondiales les jugent différemment

Les marchés boursiers mondiaux ont abordé de façon contrasté l'évolution des négociations commerciales entre les Etats-Unis et leurs partenaires commerciaux, l'Europe préférant la retenue tandis que Wall Street a franchi de nouveaux records.

Les négociations commerciales restent au centre de l'attention à l'approche de la date limite du 9 juillet", à partir de laquelle des droits de douane plus élevés aux ôtats-Unis devraient entrer en vigueur, souligne Neil Wilson, analyste de Saxo Markets. En Europe, Paris a perdu 0,33%, Francfort 0,51% et Londres 0,43%. Milan a gagné 0,13%. Wall Street est passée outre ces craintes, se montrant rassurée "par le fait que le président Trump a levé l'arrêt des négociations commerciales avec le Canada", juge Sam Stovall, de CFRA. La Maison Blanche a estimé lundi que le Canada a "cédé" face à Donald Trump en renonçant à sa taxe sur les géants de la tech qui avait conduit le président américain à rompre les négociations commerciales avec son voisin. A la Bourse de New York, l'indice Nasdaq (+0,47%) et l'indice élargi S&P 500 (+0,52%) ont tous deux atteint un nouveau plus haut historique lundi. Le Dow Jones a lui gagné 0,63%. Malgré ces nouveaux records sur la place américaine, depuis l'arrivée de Donald Trump au pouvoir aux Etats-Unis, la plupart des indices boursiers européens ont davantage grimpé que les américains.

ETATS UNIS

Le dollar recule

Le dollar recule lundi, miné par les incertitudes autour des droits de douane et par la possible adoption par le Sénat américain du mégaprojet de loi budgétaire de Donald Trump. Vers 18H30 GMT, le billet vert lâchait 0,50% face à la monnaie unique européenne, à 1,1778 dollar pour un euro, évoluant autour de ses plus bas niveaux depuis 2021. Le Dollar Index, qui compare la devise américaine à un panier d'autres grandes monnaies, reculait pour sa part de 0,51%, à 96,91 points. Les marchés s'inquiètent en effet d'un possible « impact négatif » sur « les perspectives budgétaires du gouvernement américain », explique Lee Hardman, analyste du MUFG. Le Bureau budgétaire du Congrès, chargé d'évaluer de manière non partisane l'impact des projets de loi sur les finances publiques, estime dimanche que cette "big beautiful bill" augmenterait la dette publique de plus de 3.000 milliards de dollars d'ici 2034.

Une situation inédite depuis plusieurs années, tant la force d'attraction de Wall Street est d'ordinaire puissante. Depuis le mois de janvier, l'indice Dax de Francfort a pris plus de 20%, contre plus de 5% pour le S&P 500, indice principal américain. Les incertitudes liés aux revirements du président américain sur sa politique commerciale, et la crainte de l'impact des droits de douane sur la croissance et l'inflation aux ôtats-Unis, poussent les investisseurs à placer une partie de leur argent ailleurs. D'autant que le continent bénéficie de meilleures perspectives de croissance, grâce aux baisses des taux menées par la Banque centrale européenne, et aux projets d'investissements publics dans la défense et les infrastructures, en Allemagne notamment. Toutefois, la dynamique s'est retournée en juin: sur un mois, le Stoxx 50, qui rassemble les principales valeurs de la zone euro, perd 0,42%, tandis que le S&P 500 a pris près de 5%. "Les investisseurs reviennent vers la thématique de l'IA, porteuse de croissance aux ôtats-Unis", commente Pierre-Alexis Dumont, directeur des investissements chez Sycomore AM. "Quant aux plans eu-

ropéens, on a salué les annonces, maintenant on attend l'exécution", ajoute-t-il. En revanche, les marchés "conservent leurs doutes quant à la politique américaine", selon M. Dumont. Les investisseurs ont en tête la date du 4 juillet, à laquelle Donald Trump aimerait voir sa "grande et belle loi" budgétaire promulguée. Ce projet inquiète les marchés, qui ont des craintes sur la soutenabilité de la dette américaine en raison de l'annonce de baisses d'impôts massives. Depuis le début de l'année, le dollar est plombé par ces inquiétudes. Le billet vert a reculé de plus de 12% depuis janvier par rapport à l'euro.

Vers 20H45 GMT, le dollar reculait de 0,56% face à l'euro, à 1,1784 dollar pour un euro, un niveau plus vu depuis 2021. Sur le marché obligataire, le rendement de l'emprunt américain à dix ans baissait à 4,23%, contre 4,28% à la clôture vendredi. Le marché du pétrole reste sur ses gardes, en attendant la décision dimanche prochain de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep+) concernant les niveaux de production de ses pays membres qui pourrait déboucher sur une nouvelle hausse. Le baril de WTI américain a cédé 0,63% à 65,11 dollars et celui de Brent de la mer du Nord de a perdu 0,24% à 67,61 dollars.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN				
Cours du : 26 Juin 2025 Valeur : 30 Juin 2025				
BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	129.4806	129.4956
1	EUR	EURO	151.2204	151.2768
1	GBP	POUND STERLING	178.0047	178.0743
100	JPY	JAPANESE YEN	89.9546	89.9962
1	CNY	CHINESE YUAN	18.0650	18.0676
1	CHF	SWISS FRANC	161.6487	161.7482
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	94.5390	94.5638
1	DKK	DANISH KRONE	20.3391	20.3427
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.7165	13.7307
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.8187	12.8227
1	AED	UAE DIRHAM	35.2530	35.2618
1	SAR	SAUDI RIYAL	34.5236	34.5294
1	KWD	KUWAITI DINAR	423.5545	423.7421
1	TND	TUNISIAN DINAR	43.7556	44.1954
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	14.2172	14.2189
1	LYD	LIBYAN DINAR	23.8480	23.9705
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.2428	3.2528
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	177.0845	177.0845

MARCHÉS EN ASIE

La Bourse de Tokyo s'enfonce

La Bourse de Tokyo reculait mardi, à rebours de plusieurs places asiatiques, dans des marchés fébriles à l'approche d'une date-butoir pour l'application de surtaxes douanières américaines, après que Donald Trump a spécifiquement ciblé le Japon. Vers 02H15 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei se repliait de 1,12% à 40.035 points et l'indice élargi Topix de 0,90% à 2.827 points. A l'inverse, plusieurs autres places asiatiques résis-

taient, comme Séoul (+1,66%), Sydney (+0,20%) et Taipei (+1,90%), dopées par la bonne performance de Wall Street la veille sur fond de regain d'optimisme sur les négociations commerciales. Hong Kong était fermée en raison d'un jour férié. Les investisseurs au Japon avaient partagé cet optimisme lundi, espérant la conclusion d'un accord permettant d'échapper aux surtaxes douanières suspendues par Washington jusqu'au 9 juillet. Particulièrement

dépendant des exportations, le géant de l'électronique Sony plongeait de 2,06%. Plus généralement, la fébrilité devrait rester de mise à travers l'Asie. Et en l'absence d'accord et de nouveau délai, des surtaxes --souvent massives pour les économies asiatiques-- pourraient être imposées le 9 juillet, au risque de plomber l'économie mondiale. Signe de prudence persistante, l'or grimpait de 0,4% à 3.315 dollars l'once dans les échanges asiatiques, re-

flétant un appétit toujours solide des investisseurs pour cette valeur refuge. A l'inverse, vers 02H15 GMT, la monnaie américaine reculait de 0,21% face à la devise nipponne, à 143,73 yens pour un dollar. En dépit des difficultés à faire voter le budget au Congrès américaine, "le tableau général reste celui d'importants déficits et d'une dette publique des Etats-Unis plus élevée sur les trajectoires actuelles", de quoi inquiéter les marchés, note Michael Wan, de MUFG

FACE AUX NÉGOCIATIONS COMMERCIALES

La bourse de Paris attentiste

La Bourse de Paris évolue sans entrain mardi, attentive à l'évolution des négociations commerciales entre les Etats-Unis et leurs partenaires, avant une séance riche en indicateurs économiques. Le CAC 40 cédait vers 9H50 (heure de Paris) 0,11%, à 7.657,25 points, en baisse de 8,66 points. La veille, l'indice ve-

dette Parisien avait perdu 0,33%. Les investisseurs scrutent avec attention les discussions que mène actuellement Washington avec de nombreux pays, afin d'éviter la mise en place des droits de douane massifs promis par Donald Trump début avril. Le président américain a fixé à ses partenaires une date butoir au 9 juillet

pour trouver un accord. "Il reste un peu plus d'une semaine avant l'expiration de la suspension de 90 jours" accordée par M. Trump, ont souligné les analystes de la Deutsche Bank. Les marchés ont salué un accord trouvé avec Pékin et le renoncement, par le Canada, à une taxe sur les géants du numérique qui avait

conduit M. Trump à rompre les négociations avec Ottawa. En Europe, aucun compromis n'a encore été trouvé. Mais "un accord entre les deux zones économiques ne serait pas forcément un bon accord. En cas de compromis, l'une des parties doit toujours y laisser des plumes", a noté Andreas Lipkow, analyste indépen-

dant. La séance de mardi est aussi chargée en indicateurs, des deux côtés de l'Atlantique. En zone euro, les investisseurs attendent les indices d'activité manufacturière de juin, qui donneront une indication sur la santé de l'industrie sur le continent. Ils digéreront aussi l'inflation, également pour le mois de juin.

DE 17.000 À 45.000 EMPLOIS DÉTRUITS

L'impact catastrophique des droits de douane de Trump sur l'économie française

Selon une étude d'Asterès parue ce lundi, des droits de douane de 20% sur les vins et spiritueux, les produits cosmétiques et la maroquinerie se traduiraient par la perte de plus de 17.000 emplois dans l'Hexagone. Le cabinet de conseil assure néanmoins que l'Union européenne ferait mieux de renoncer aux mesures de représailles pour privilégier un soutien renforcé aux secteurs exposés.

Quelle stratégie l'Union européenne doit-elle adopter face aux menaces de droits de douane de Donald Trump? Sans accord commercial entre Bruxelles et Washington d'ici au 9 juillet (à moins d'un report à septembre), le président américain a promis d'imposer une nouvelle salve de surtaxes sur les produits européens importés aux États-Unis. Des tarifs qui pourraient atteindre 20% voire même 50% à en croire le locataire de la Maison Blanche. Invoquant un déficit commercial américain sur les biens de 235 milliards de dollars en 2024 vis-à-vis de l'Union européenne, Donald Trump pourrait viser les secteurs européens ayant les plus forts excédents avec les États-Unis. En retenant cette hypothèse, trois secteurs seraient particulièrement exposés en France selon une étude du cabinet Asterès: les vins et spiritueux (8% des exportations françaises



vers les États-Unis), les produits cosmétiques (6%) et la maroquinerie (5%).

Plus de 17.000 emplois perdus

"Ces trois secteurs sont particulièrement

visés puisqu'ils forment le trio des secteurs français ayant le plus fort excédent commercial vis-à-vis des États-Unis, avec 3,8 milliards d'euros d'excédent pour les boissons, 2,4 milliards d'euros pour les cosmétiques (y compris les produits d'entretien) et 2,2 milliards d'euros pour le cuir", observe le cabinet Asterès. L'impact des droits de douane sur leur activité serait par conséquent désastreux: avec des surtaxes de 20%, les économistes d'Asterès qui tentent d'analyser l'effet sur la demande américaine de l'augmentation des prix des biens ciblés estiment que les exportations de ces trois secteurs reculeraient de 11% et que plus de 17.000 emplois seraient perdus dont 4.300 emplois directs (8.000 emplois perdus dans le secteur des vins et spiritueux, 5.300 emplois dans les cosmétiques et 3.900 dans la maroquinerie).

ALLEMAGNE

Recul de l'inflation à 2,0% en juin

L'inflation en Allemagne a reculé plus qu'attendu en juin, selon des chiffres provisoires publiés lundi, poursuivant sur la trajectoire à la baisse observée depuis le début d'année. L'indice des prix à la consommation a progressé de 2,0% sur un an, retrouvant pour la première fois de l'année l'objectif fixé par la BCE pour l'ensemble de la zone euro, a indiqué l'institut Destatis. Les experts avaient tablé sur

une légère accélération, à 2,2% sur un an, contre 2,1% le mois dernier. L'inflation retrouve son niveau d'octobre dernier, après une accélération en fin d'année, et une baisse continue depuis début 2025. Le mouvement de désinflation global se poursuit, depuis le pic d'octobre 2022 à 8%, provoqué par la hausse des coûts de l'énergie. Dans le détail, ce recul a été favorisé par la baisse des prix des aliments, des vêtements, et

de l'énergie, expliquent les économistes. Après avoir drastiquement augmenté ses taux d'intérêt pour ramener l'inflation à son objectif de 2,0% l'an en zone euro, la Banque centrale européenne a assoupli sa politique monétaire depuis un an pour accompagner le processus de stabilisation des prix et soutenir l'activité économique. Lundi, l'institution de Francfort a toutefois averti que de nouveaux défis, allant des tensions commerciales et géopolitiques

à l'intelligence artificielle et au changement climatique, pourraient rendre la hausse des prix plus volatile, justifiant une stratégie de politique monétaire "plus souple". L'incertitude autour des négociations commerciales entre Washington et ses partenaires pèse sur les perspectives économiques, ce qui a poussé la BCE à revoir début juin à la baisse ses prévisions d'inflation pour 2025 (2 %) et 2026 (1,6 %).

BELGIQUE

La ministre Belge des PME veut faire cotiser les trafiquants de drogue au régime des indépendants

La ministre belge Eléonore Simonet propose qu'un trafiquant de drogue faisant l'objet d'un procès-verbal d'infraction ou d'une condamnation soit automatiquement inscrit au régime des travailleurs indépendants. Peu importe la légalité de l'activité, un entrepreneur peut être contraint de s'affilier au régime des indépendants en Belgique: la ministre belge des PME a proposé ce lundi que les trafiquants de drogue participent à la vie économique en payant des cotisations sociales. "Avec cette approche, je frappe les criminels là où ça fait mal: au portefeuille", a expliqué Eléonore Simonet

dans un communiqué. Son idée est la suivante: sur la base d'un procès-verbal d'infraction ou d'un jugement de condamnation, l'Institut qui gère l'assurance sociale des travailleurs indépendants (Inasti) se verrait demander l'inscription automatique du trafiquant. Résultat: l'Inasti exigerait le paiement de cotisations, avec un effet possiblement rétroactif, tout en demandant le blocage d'éventuelles allocations sociales (chômage, bourses d'études, aide au logement, etc.) aux divers organismes de paiement qui les versent. Il faut "des conséquences financières concrètes pour les personnes exerçant des activités illégales", a plaidé Eléo-

nore Simonet, dont la proposition figure dans "un plan PME" en préparation.

"Obliger les criminels à payer des cotisations sociales"

S'il faut encore examiner comment organiser et pérenniser la transmission d'informations de la police et la justice vers l'Inasti, la mesure ne requiert pas de modifier la loi, a-t-on expliqué au cabinet de la ministre. En effet, un arrêté royal de 1967 organisant le statut social des indépendants stipule que ce dernier se définit simplement par l'exercice d'une activité professionnelle en dehors des liens d'un contrat de tra-

vail. Cela "quelle que soit la nature de l'activité", légale ou pas, selon Eléonore Simonet. Cette mesure n'encourage "absolument pas" le trafic de drogue mais "ajoute une couche de sanctions financières en complément des mesures pénales existantes", a dit à l'AFP une porte-parole de cette ministre libérale francophone. "L'objectif est de combattre l'impunité en obligeant les criminels à payer des cotisations sociales, et non de légitimer leurs activités", a-t-elle insisté. Avec le port d'Anvers comme principal point d'arrivée, la Belgique est considérée comme une plaque tournante du trafic de cocaïne en Europe.

EN RAISON DES INCERTITUDES COMMERCIALES

La Suède réduit de moitié sa prévision de croissance pour 2025 à 0,9%

La Suède a effectivement revu à la baisse sa prévision de croissance du PIB pour 2025, la ramenant à 0,9%. Cette réduction, qui représente une division par deux de la précédente estimation, est attribuée à des incertitudes commerciales accrues. Parallèlement, les perspectives pour 2026 ont été relevées à 2,6% selon Investing.com France. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette révision à la baisse :

Incertitudes commerciales: Les tensions commerciales internationales et les barrières douanières potentielles ont un impact négatif sur les échanges commerciaux et, par conséquent, sur la croissance économique de la Suède. **Ralentissement de la demande mondiale:** La demande extérieure pour les produits suédois pourrait être moins forte que prévu, ce qui affecterait les exportations et la production intérieure. **Incidence des taux d'intérêt:** La politique monétaire, notamment les taux d'intérêt, peut avoir un impact sur l'investissement et la consommation, et donc sur la croissance économique. La Suède n'est pas le seul pays à revoir ses prévisions de croissance à la baisse en raison de l'environnement économique incertain. D'autres pays, notamment en Europe, font face à des défis similaires. La situation économique mondiale, marquée par des tensions commerciales et une incertitude accrue, a conduit à une réévaluation des perspectives de croissance pour les années à venir.

SOUS LA CONTRAINTE

Apple ajuste les règles de l'App Store en Europe

Sous la pression du Digital Markets Act, Apple modifie les règles de son App Store pour se conformer aux exigences européennes. Mais la firme dénonce un cadre flou et prévoit de faire appel.

Quelques mois après avoir écopé d'une amende de 500 millions d'euros infligée par la Commission européenne, Apple a revu ses règles d'utilisation de l'App Store. La sanction portait sur des pratiques jugées anticoncurrentielles, notamment l'interdiction faite aux développeurs d'informer les utilisateurs sur des moyens de paiement alternatifs ou des offres disponibles en dehors de la plateforme. La firme de Cupertino a donc annoncé une série de changements destinés à se mettre en conformité avec le Digital Markets Act (DMA). Toutefois, elle estime que ces ajustements sont complexes à mettre en œuvre et comportent des risques en matière de sécurité, de confidentialité et d'expérience utilisateur.

Des concessions à contrecœur

Dans une note publiée sur son site développeur, Apple détaille les modifications mises en œuvre pour se conformer à la législation européenne. Ces évolutions touchent à la fois à la gestion des liens externes dans les applications, à la structure tarifaire appliquée aux éditeurs et à l'autonomie offerte dans la conception des interfaces. Côté utilisateurs, l'un des changements les plus notables concerne les avertissements liés aux liens sortants. Jusqu'à présent, un message de mise en garde apparaissait systématiquement lors du clic sur un lien externe. Désormais, cette alerte ne s'affichera qu'une seule fois, sauf si l'utilisateur choisit de la réactiver. Une concession qui, selon l'entreprise, affaiblit les

garde-fous en matière de sécurité et de confidentialité. Les développeurs, eux, ont désormais la possibilité d'insérer plusieurs URL dans leurs applications, rediriger vers des boutiques tierces ou des offres promotionnelles, et concevoir librement les interfaces de redirection.

Une grille tarifaire révisée au 1er janvier 2026

Dans ce contexte d'évolution des usages, la firme de Cupertino revoit également son modèle économique dans l'UE désormais structuré en trois volets. Le premier concerne l'introduction de frais d'acquisition initial, une commission de 2 % appliquée sur les ventes réalisées auprès de nouveaux utilisateurs durant six mois après le téléchargement de l'ap-

plication. Ce prélèvement ne s'applique ni aux utilisateurs existants, ni aux développeurs membres du programme PME d'Apple, qui en sont exemptés. Vient ensuite la mise en place de deux niveaux de frais de services App Store, à choisir selon les besoins des éditeurs. Le premier, fixé à 5 %, couvre des services essentiels comme la sécurité, la gestion et la distribution des applications. Le second, plus complet, est facturé 13 % (ou 10 % pour les PME) et ouvre l'accès à l'ensemble des prestations d'Apple, incluant la promotion, les recommandations, les mises à jour automatiques et les téléchargements sur plusieurs appareils. Enfin, l'entreprise instaure des frais de technologie de base, variables selon le plan tarifaire choisi. Les développeurs

ayant opté pour les conditions alternatives devront s'acquitter de 0,50 € par installation annuelle au-delà d'un million. Ceux qui conservent les conditions standards devront reverser une commission de 5 % sur les ventes réalisées via des moyens de paiement alternatifs promus dans l'application. Cette structure tarifaire s'appliquera à tous les développeurs opérant en Europe à partir du 1er janvier 2026.

Apple dénonce une régulation instable

Malgré les ajustements annoncés, Apple ne cautionne pas les changements qu'il a dû mettre en œuvre sous la contrainte. L'entreprise, qui dispose d'un délai jusqu'au 7 juillet pour faire appel, a d'ores et déjà indiqué qu'elle saisira cette opportunité. Elle considère ces règles comme trop contraignantes et mal conçues, estimant qu'elles peuvent nuire à la sécurité et à la confidentialité des utilisateurs, dégrader leur expérience et freiner l'innovation. Par ailleurs, la firme déplore un manque de transparence dans ses échanges avec les autorités européennes, qu'elle accuse d'avoir modifié les règles en cours de route, rejeté des propositions pourtant conformes au Digital Markets Act, et infligé des sanctions sans justification claire. Du côté des critiques, les opposants à Apple restent également sévères. Tim Sweeney, PDG d'Epic Games et fervent adversaire des pratiques commerciales d'Apple, qualifie ces règles « d'illégales » et les considère comme une « parodie de la concurrence loyale ».

APRÈS DEEPSEEK

Un autre géant de l'IA monte en puissance en Chine : Zhipu AI

La Chine est le berceau d'acteurs extrêmement actifs dans le secteur de l'intelligence artificielle. On avait ainsi déjà entendu parler de DeepSeek, et à l'avenir, c'est le nom de Zhipu AI qui pourrait nous devenir familier ! Les États-Unis et la Chine sont depuis plusieurs années à couteaux tirés dans le secteur de la tech, avec Washington craignant toujours un peu plus de perdre son avance technologique au profit d'une autre puissance. Et il n'y a pas de domaine plus stratégique dans cette rivalité que l'intelligence artificielle, qui promet d'être LA technologie la plus importante des prochaines décennies. Un domaine dans lequel la Chine commence à faire émerger des géants, à la suite de DeepSeek.

Zhipu AI, la start-up qui va proposer une vision chinoise de l'IA au monde ?

En janvier dernier, le monde avait été émerveillé avec l'arrivée de DeepSeek sur le marché, une start-up dont l'IA DeepSeek-R1 était à la hauteur des meilleurs modèles de langage américains. Mais ce ne devrait pas être la seule start-up de l'empire du Milieu à donner des maux de crâne aux décideurs outre-Atlantique.



C'est OpenAI elle-même qui a en effet signalé la semaine dernière l'émergence d'un nouvel acteur : Zhipu AI. Soutenu directement par le Parti communiste chinois, elle devrait permettre, selon la firme de Sam Altman, de « verrouiller les systèmes et les normes chinoises sur les marchés émergents avant que les rivaux américains ou européens ne le fassent, tout en présentant une alternative d'IA chinoise "responsable, transparente et prête à l'audit" ».

La start-up devrait être un outil majeure pour une IA souveraine en Chine

Et Zhipu AI n'est pas qu'un outil de projection de puissance technologique pour la Chine. La start-up travaille en effet aussi avec Huawei pour développer les infrastructures dans le pays qui devraient permettre aux acteurs de l'IA de pouvoir développer leurs propres modèles de langage, afin d'être le moins dépendant possible aux outils extérieurs. La start-up a en tout cas de beaux moyens à sa disposition. Elle aurait ainsi déjà sécurisé quelque 1,4 milliard de dollars d'investissement de la part d'acteurs étatiques en Chine, ainsi que 400 millions de dollars de la part de Prosperity7 Ventures, le fonds d'investissement d'Aramco (la compagnie pétrolière saoudienne, qui est la première mondiale en termes de production). Elle a aussi fait parler d'elle pour ses réalisations dans le domaine de l'intelligence artificielle, notamment avec son agent IA AutoGLM Ruminant, qui serait à la hauteur des grands modèles dans des tâches comme l'automatisation de la navigation. Qu'en pense-t-on à Washington ?

Source : Wccfttech

Microsoft dévoile Windows 11 25H2

Dans un message, la firme de Redmond a indiqué que « la version 25H2 de Windows 11 est disponible pour la communauté Windows Insider, avant une disponibilité plus large prévue pour le second semestre 2025 ». De quoi mettre fin au suspens sur Windows 12 que certains attendaient pour la fin de l'année. La mise à jour 25H2 ne constitue pas une mise à niveau majeure d'un point de vue technique, car elle partage la même plateforme et la même pile de maintenance que la version 24H2.

Faibles dans une puce Bluetooth

Lors d'une conférence en Allemagne, des chercheurs en sécurité de l'éditeur ENRW ont dévoilé trois vulnérabilités dans le SoC d'Airoha qui sert pour plusieurs équipements audio (enceintes, écouteurs, ...). Les marques Beyerdynamic, Bose, Sony, Marshall, Jabra, JBL, EarisMax, MoerLabs et Teufel sont concernées. Les vulnérabilités pourraient être exploitées pour prendre le contrôle d'un produit vulnérable et, sur certains téléphones, un attaquant à portée de connexion pourrait extraire l'historique des appels et les contacts. Airoha a publié un SDK mis à jour intégrant les mesures d'atténuation nécessaires, et les fabricants ont commencé le développement et la distribution des correctifs.

PREMIÈRE MONDIALE OU SIMPLE COUP DE COM ?

Un Tesla Model Y roule de l'usine chez son propriétaire en mode totalement autonome

Tesla poursuit ses tentatives de singularité en annonçant qu'un Model Y a parcouru seul, sans conducteur ni supervision, le trajet entre la Gigafactory d'Austin et le domicile d'un client texan qui venait de se l'offrir. Avec ce trajet d'une trentaine de minutes sur routes, autoroutes et quartiers résidentiels, Elon Musk parle de "première mondiale". Mais la réalité est plus nuancée, et la portée réglementaire de cet exploit reste encore limitée.

Pour la première fois, selon Elon Musk, un Tesla Model Y a quitté la Gigafactory d'Austin pour rejoindre, sans aucune intervention humaine, le domicile du propriétaire qui venait de se l'offrir. Ce trajet, réalisé en totale autonomie, a été filmé et diffusé sur les réseaux sociaux par le constructeur. Mais derrière l'enthousiasme affiché par Elon Musk, plusieurs questions techniques et réglementaires demeurent.

Un Model Y roule seul jusqu'à son propriétaire

Le trajet réalisé par le Model Y, d'une durée d'environ trente minutes, a emprunté un itinéraire varié : sortie de l'usine, circulation sur autoroute à une vitesse maximale de 116 km/h, traversée de zones périurbaines et arrivée dans une rue résidentielle d'Austin. Le véhicule, équipé du système Full Self-Driving (FSD) a suivi son itinéraire sans accroc, sans conducteur à bord, sans opérateur à distance et sans aucune supervision humaine. Elon Musk a insisté sur ce point : "À notre connaissance, c'est la première livraison totalement autonome sur route ouverte, sans personne à bord ni opérateur distant."



Cette affirmation mérite toutefois d'être nuancée. Waymo, la filiale d'Alphabet, opère déjà des véhicules sans conducteur sur autoroute à Phoenix, San Francisco et Los Angeles, même si ces services restent pour le moment réservés aux employés. Chez Tesla, la livraison autonome a été réalisée grâce à une autorisation spécifique, liée au statut de "véhicule de série" doté de plaques constructeur, et non de plaques client. Un point d'ailleurs soulevé par de nombreux internautes sur la légalité d'un tel usage sur route ouverte pour un particulier. Le point important cependant est que le

véhicule livré utilisait le logiciel Robotaxi de Tesla, différent du FSD Supervised disponible à la commande. Ce dernier a été installé sur la voiture après la livraison, ce qui signifie que le client ne bénéficiera pas de la version "unsupervised" avant tout le monde. Mais le système a montré sa capacité à réaliser des manœuvres complexes : détection de gyrophares, nettoyage automatique des caméras, demi-tours et gestion des piétons et carrefour dangereux. Cependant la question de la faisabilité à grande échelle reste posée, d'autant que les Robotaxis de Tesla, lancés une semaine plus tôt à Austin ont néces-

sité encore la présence d'un superviseur humain prêt à intervenir en cas d'incident, sans parler de quelques couacs avec des véhicules franchissant des lignes continues ou freinant brusquement sans raison.

La démonstration de Tesla est indéniablement une avancée. Pour la première fois en effet, un véhicule de série a parcouru un trajet urbain et autoroutier en totale autonomie, sans aucune intervention humaine. Ce succès s'inscrit dans la continuité des tests réalisés par le constructeur sur ses sites industriels, où des véhicules circulent déjà sans conducteur entre les lignes d'assemblage et les zones de stockage. Mais là il dépasse largement ce cadre, en ouvrant possiblement la voie à de nouveaux usages, comme la livraison autonome à domicile.

Cependant, la portée réelle reste encore limitée : le véhicule livré circulait avec une autorisation spécifique et dans le cadre légal d'un test. D'autre part, la législation américaine n'autorise pas encore la circulation de véhicules autonomes sans supervision humaine sur route ouverte pour les particuliers. On a donc affaire davantage à une opération de communication que d'un changement de paradigme industriel. Pour le moment.

LANCIA YPSILON HF

L'éléphant qui trompe énormément !

Des initiales HF, un elefantino rouge : les tifosi Lancia frémissent déjà. Pas si vite : bien que dotée de 280 ch et d'un différentiel autobloquant, cette bombinette est une sportive électrique établie sur la plateforme CMP de Stellantis. Comprenez une déclinaison à ras du sol des SUV Alfa Junior Veloce et Abarth 600, ou une proche cousine de la future Peugeot e208 GTI. On peut néanmoins espérer une digne concurrente de l'Alpine A290...

Lancia Ypsilon HF : l'éléphant qui trompe énormément !

Comment peut-on, en toute décontraction, présenter une énième itération d'une voiture française électrique comme une héritière des Stratos, Rally 07 et Delta HF Integrale ? Une Française qui, au passage, a déjà six ans d'existence... La question demeurera longtemps après cette présentation de la nouvelle Ypsilon HF. Pourtant, les mythes de la course automobile sont là, exposés aux côtés de cette descendance qui arbore fièrement, sur ses ailes élargies, les initiales flanquées de l'elefantino rouge. Pire : Massimo Biasion ("Miky" pour les intimes), champion du monde des Rallye 1988 et 1989 en Delta Integrale, en est l'ambassadeur. Un outrage pour les passionnés, d'autant que cette Peugeot e208 améliorée, attendue sous le label GTI très prochainement, a déjà ses pendants SUV avec les Alfa Romeo Junior Veloce et Abarth 600e. À défaut d'excuser cette offense,

considérons cette Ypsilon pour ce qu'elle est : une petite sportive électrique concurrente de l'Alpine A290, la déclinaison sportive de la dernière Renault 5. En termes de style, rien de bien révolutionnaire : certes, les ailes dotées d'élargisseurs et de petits ailerons lui donnent un peu de cachet, mais une Ypsilon basique n'a pas moins d'allure dans sa nouvelle finition « HF Edition ». Et difficile de lui trouver le charisme de la Dieppoise. Heureusement, les sièges sport revêtent une sellerie haute en couleur...

Surtout, avec ses 280 ch et 345 Nm, l'italienne revendique des performances élevées. Et notamment un 0 à 100 km/h en seulement 5s6, soit 8 dixièmes plus vite que la plus puissante des A290, qui culmine à 220 ch. Mieux, la cavalerie est annoncée parfaitement exploitable grâce à des voies XL (+ 30 mm par rapport aux autres Ypsilon) et à un différentiel autobloquant Torsen, noble pièce mécanique qui limite le sous-virage à la réaccélération en envoyant la puissance perdue par la roue intérieure (délestée) à son homologue extérieure (chargée). Enfin, la petite Lancia reçoit d'énormes disques de 355 mm aux quatre coins et des amortisseurs à butées hydrauliques.

De l'éléphant, ne reste que le poids...

Soyons beaux joueurs : sur cette historique piste d'essai de Balocco du groupe Fiat (enfin Stellantis), l'Alfa Junior Veloce nous avait convaincus par son haut niveau d'efficacité. Difficile donc de dire du



mal d'un dérivé à la fois moins haut et doté de pneus Michelin Pilot Sport Cup 2 (en série en France), bien plus collants que les Pilot Sport EV du petit SUV. Loin de nous cette envie, d'ailleurs.

L'Ypsilon accélère fort, très fort même, amortit efficacement (hormis sur les grosses cassures à basses vitesses) tout en contenant les mouvements de caisse, et parvient à faire oublier ses 1 631 kg dans les

passages serrés, non seulement en entrée où l'on resserre les trajectoires d'une simple injonction sur le volant (d'autant que l'arrière peut pivoter progressivement), mais également en sortie où la remise des Watts tire le nez là où l'on place le regard grâce à l'autobloquant mécanique Torsen (et non pas vers l'extérieur, comme cela peut être le cas avec une A290).

Mais à première vue, elle ne semble pas aussi précise que l'Alpine, moins lourde d'environ 150 kg, très tranchante dans sa direction et ultra-réactive lors des changements de cap et d'appui. Un match s'imposera pour en avoir le cœur net... Par ailleurs, l'impossibilité de déconnecter totalement l'ESP empêche le châssis de s'exprimer pleinement. Enfin, en dépit des grands disques, la pédale de frein manque toujours d'attaque et de feeling, alors que l'ABS entre trop rapidement en action.

Quoi qu'il en soit, malgré d'indéniables qualités dynamiques, difficile d'envisager des sorties circuit avec cette voiture (comme avec l'Alpine d'ailleurs), et pour cause : avec une consommation relevée de 44 kWh/100 km en conduite sportive, la batterie de 54 kWh bruts se videra en un peu plus de 100 km. Ni de longs voyages d'ailleurs, surtout avec ces pneus ultra-collants, les autres productions Stellantis dotées de cette pile peinant à dépasser les 250 km d'une traite sur autoroute. Certes, le bilan est rude, mais à 42 400 €, on a le droit d'être exigeant, même si le bonus, relevé récemment à 3100 € minimum, appâte...

Mots fléchés

Ferme	↓	Posses- seurs de biens	↓	Choisies	↓	Paquet de papiers Le propre de l'Homme	↓	Incapa- cités de procréer	↓	Zieute	↓	Crochets Le plus grand fleuve avec l'Amazone	↓
Saisies immobi- lières	→							Argon	→				
	↓												
Lapinières		Tuniques blanches		Haute coiffure	→					Thymus de veau	→		
	↓												
Divinité égyptienne	→			L'Estonie	→					Jamais publiée		Canal excréteur	
Petit chapeau	↓												
				Rabais		Cité disparue dans la baie de Douamenez		Endroit	→				Fatiguas
Pour le rugby, ils sont amenés par une voiture	→							Humble rampant	↓				
Rongeur amphibie	↓			Peu de choses				Boisson fermentée	→		Petit ruisseau	→	
											Enlevèrent	↓	
								Écimés	→				
Indécis		Prénom de Baba	→			Attribua	→						
	↓					Cube de bois	↓						
								Établis- sement scolaire		Seigneurs féodaux	→		
De naissance		Revenus réguliers Pays asiatique	→							Après bis	→		Destin
	↓									Site jordanien	↓		
				Aride	→					Créateurs	→		
				Grasse									
Pied de vigne	→	Agence spatiale	→			Fonction	→					Union des télévisions europé- ennes	Liquides vitaux
	↓	Nivelés				Ils sont du même avis	↓						
				Combat singulier	→					Syntoni- seur Pèsent le contenant	→		
Chute populaire	→												
Durillon	↓					Célèbres falaises Ce village a fusionné avec Rigny	→						
				Préfecture des Pyrénées- Atlanti- ques Capture	→			Affluent du Rhin	→			Végétal	Deux fois un semestre
								Annonce la spécialité	↓				
Distance chinoise		Imaginer	→							Article		Centra	→
	↓												
		Dégou- liner	→										Camarade
		Grande école	↓										
Tremble- ment de terre	→							Sodium	→			Procla- mation	→
Idée	↓							Paresseux	↓			Fleuve de Russie	↓
						Astate	→			Arbre ornemental	→		
Qualité des huiles	→			Sport	→								
								Obtem- pérée	→				

PÉTROLE

Les cours en baisse

Les marchés pétroliers mondiaux affichent une tendance à la baisse ce mardi, malgré des fluctuations récentes. Le prix des contrats à terme sur le Brent pour livraison en septembre a diminué de 0,09%, s'établissant à 66,74 dollars le baril. De même, les contrats à terme sur le West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en août ont reculé de 0,63%, atteignant 65,11 dollars. Ces mouvements s'inscrivent dans une tendance baissière plus large observée sur la première moitié de l'année. De janvier à juin, le prix du Brent a chuté de 10,6%, tandis que le WTI a enregistré une baisse de 8,6%. La fin du deuxième trimestre a également été marquée par une diminution des prix, avec des baisses respectives de 10,7% pour le Brent et de 8,9% pour le WTI.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mercredi 2 juillet 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



COOPÉRATION ALGÉRO-ÉGYPTIENNE

Larbaoui s'entretient avec Moustafa Kamal Madbouli à Séville

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a eu ce mardi des entretiens bilatéraux avec son homologue égyptien, Moustafa Kamal Madbouli. Cette rencontre s'est déroulée en marge de la quatrième Conférence des Nations Unies sur le financement du développement, qui se tient actuellement à Séville, en Espagne. M. Larbaoui y participe en tant que représentant du président Abdelmadjid Tebboune.

« Cette rencontre a permis de réaffirmer la solidité des liens fraternels unissant les peuples et les pays frères », a souligné une source proche des discussions. Les échanges ont porté sur l'état actuel et les perspectives de la coopération bilatérale, insistant sur la nécessité d'une action conjointe pour dynamiser les mécanismes de coopération et renforcer le partenariat, notamment dans les domaines économiques. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la vision stratégique des dirigeants des deux pays, le président algérien Abdelmadjid Tebboune et le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi.

Par ailleurs, les deux Premiers ministres ont abordé diverses questions régionales et internationales d'intérêt commun. Parmi celles-ci figuraient les derniers développements concernant la question palestinienne et la situation à Gaza, ainsi qu'un examen des efforts visant à restaurer la stabilité dans la région.

URBANISME

«47 centres urbains seront réalisés à travers le pays»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé ce mardi l'achèvement de 47 centres urbains dans les différentes wilayas du pays. Il a confirmé le lancement des travaux de 16 nouveaux centres urbains cette année, soulignant que le centre urbain en cours de réalisation dans la wilaya de Djelfa servira de modèle aux autres centres urbains du pays.

Cette déclaration du ministre intervient lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Djelfa, où le wali l'a reçu à la résidence de la wilaya, en présence de plusieurs élus locaux et cadres centraux. La première étape de la visite a consisté à superviser le lancement des travaux de développement du nouveau centre urbain résidentiel d'une superficie de 734 hectares. Ce centre comprend 22 800 logements de différents types et programmes, dotés de tous les réseaux et équipements publics nécessaires pour garantir des conditions de vie décentes aux résidents.

Le ministre Tarek Belaribi, accompagné du wali, du président de l'Assemblée populaire de wilaya, des autorités sécuritaires et militaires, des membres des deux chambres du parlement et des autorités locales, a supervisé la pose de la première pierre de la



construction de 7 000 logements locatifs publics (LPL). Ces logements sont répartis dans 36 municipalités de la wilaya, dans le cadre des efforts visant à soutenir et à développer l'offre de logements.

Lors de cette visite, le ministre Belaribi su-

pervise les activités nationales de distribution de logements, qui coïncident avec les célébrations du 63e anniversaire de l'Indépendance. Des milliers de logements devraient être livrés dans les provinces dans le cadre des programmes de l'État.

DJELFA

Le ministre de l'Habitat donne le coup d'envoi de la distribution de plus de 192.000 logements à travers le pays

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a procédé mardi à partir de la wilaya de Djelfa, au lancement d'une vaste opération de distribution de plus de 192.000 unités de logement, toutes for-

mules confondues, à travers l'ensemble des wilayas du pays. Le ministre a donné le coup d'envoi de la distribution de 192.318 unités de logements de différentes formules à travers tout le territoire national, depuis la grande salle de

conférences de l'université "Ziane Achour" de Djelfa, dans le cadre des festivités célébrant le 63e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. Il a annoncé, à l'occasion, la pose de la 1ère pierre de réalisation de 162.736 uni-

tés de logements dans le cadre du programme 2025, en plus des préparatifs pour le lancement de la construction de 200.000 logements dans le cadre du programme AADL 3, dont toutes les études techniques ont été finalisées.

ENERGIES

Mohamed Arkab reçoit l'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite en Algérie

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu ce mardi, au siège du ministère, l'ambassadeur du royaume d'Arabie Saoudite en Algérie, Abdallah bin Nasser Al-Bassiri.

La rencontre s'est déroulée en présence du secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie chargé des Énergies renouvelables, Nouredine Yassa, ainsi que de cadres du ministère.

Cette réunion a été l'occasion de réaffirmer la profondeur et la solidité des relations historiques entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite, ainsi que la volonté politique commune de propulser la coopération bilatérale vers un partena-

riat stratégique dans les domaines de l'énergie, des mines, des énergies renouvelables et du dessalement de l'eau de mer.

Les deux parties ont, à cette occasion, examiné les opportunités de coopération et d'investissement entre les entreprises algériennes et saoudiennes. Ces opportunités concernent notamment l'exploration et le développement des hydrocarbures, l'industrie pétrochimique, la production et la transformation d'électricité, l'exploitation et la transformation des ressources minières, ainsi que les énergies renouvelables et l'hydrogène vert.

L'accent a également été mis sur l'importance de promouvoir le contenu

local, de localiser l'industrie, d'intensifier l'échange d'expertises, le transfert de technologie et le développement des compétences.

Dans ce contexte, le ministre d'État a évoqué les partenariats existants entre le groupe Sonatrach et les entreprises saoudiennes, citant les relations avec SABIC et Aramco, ainsi que la coopération avec la société Midad Energy, qui a signé un mémorandum d'entente avec Sonatrach en mars 2024 pour le développement de gisements gaziers. Il a également été rappelé les rencontres bilatérales de haut niveau qui ont réuni les responsables des deux entreprises dans le cadre de la recherche d'opportunités de développement de

projets d'exploration et de production conjoints.

Le ministre a en outre exprimé la disposition du secteur de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables à renforcer la coopération avec les partenaires saoudiens et à accompagner les initiatives et projets d'investissement à valeur ajoutée.

De son côté, l'ambassadeur saoudien a réaffirmé l'intérêt du Royaume à soutenir les partenariats d'investissement sur le marché algérien, notamment au vu du nouveau climat juridique et réglementaire encourageant et des potentialités naturelles et de la position géographique stratégique qu'offre l'Algérie.